

La revue catholique des idées et des faits

La conférence de Lambeth
Rencontre
En mémoire du concile d'Ephèse
A propos d'Argus
Un témoignage pour le christianisme
Le dernier pas
César Franck
Un lien spirituel entre les Etats-Unis et la Belgique
L'architecture et l'art en U. R. S. S.
Libéralisme, socialisme, catholicisme

J.-M. Buttet, S. J.
Henri Massis
René Draquet
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
Lucien Cerfaux
Henri Ghéon
Omer Englebort
Baron Snoy d'Oppers
Marcel Schmitz
Fernand Deschamps

La Semaine

Ne diminuons pas le geste du président Hoover en remarquant que l'Amérique est la première intéressée à ce que l'Allemagne ne s'écroule pas... Il reste que les Etats-Unis, enrichis par la guerre, proposent d'accorder au Reich un moratoire d'un an. Les Etats-Unis peuvent, d'ailleurs, aisément se payer pareil luxe.

Le Reich est-il vraiment au bord de l'abîme? La crise mondiale l'affecte-t-elle plus que les autres nations et le poids des réparations aggrave-t-il la situation allemande au point de menacer le pays d'une faillite nouvelle? L'art du camouflage a été poussé outre-Rhin à un tel degré de perfection que les plus hautes compétences s'y perdent. Nous avons entendu ces jours-ci, à Paris, un ancien ministre allemand jouissant d'une grande réputation d'économiste et d'homme d'Etat, M. Dernbourg, exposer à un auditoire d'élite, réuni par le Comité national d'Etudes politiques et sociales dans la salle de la Cour de cassation, la détresse allemande. Il ne parla, pratiquement, que du chômage qu'il décrit sous toutes ses faces, pour conclure en confessant son étonnement de ne pas voir accepter d'enthousiasme, en France, la proposition de M. Hoover : « geste que j'eusse préféré voir poser par la France plutôt que par l'Amérique ».

Le bon apôtre! Sur la genèse de la crise allemande, sur les gaspillages d'après-guerre, le budget de l'armée et de la marine, pas un mot. Et quand un professeur en Sorbonne fit remarquer à M. Dernbourg que le poids de la guerre pesait plus lourdement sur le budget français que sur le budget allemand, que les réparations ne représentaient pas 8 % du budget du Reich, que la capacité de production de l'Allemagne — à la suite des dépenses gigantesques faites pour l'équipement et la rationalisation — était passée de 100 en 1913 à 120 en 1930, S. Exc. M. Dernbourg se fâcha presque en répliquant qu'il n'était pas venu à la Cour de cassation de Paris pour être mis en accusation, que, d'ailleurs, le passé était le passé, qu'il était inutile de revenir sur ce qu'on avait fait, que seul l'avenir importait et que le monde en général, et la France en particulier, avait le plus grand intérêt à aider l'Allemagne à éviter la catastrophe imminente.

Quant à l'armée, répondit simplement l'homme d'Etat allemand : dépenses nécessaires pour un pays dont le premier souci doit être la sécurité!

La sécurité de l'Allemagne! Mais qui donc la menace? N'est-ce pas, au contraire, un nouveau danger militaire allemand qui se développe de l'autre côté du Rhin?

Admettons même que ce que pensent sincèrement presque tous les Allemands — et dont ils conviennent si aisément les étrangers qui les écoutent — soit vrai. Le Reich serait donc réellement acculé et il n'y aurait aucun camouflage ni aucune conspiration financière internationale. Un moratoire lui est accordé. Et puis? Continuera-t-il à s'armer sur terre et sur mer? Persistera-t-il à dépenser 31,000 francs par an pour l'entretien d'une mitrailleuse qui n'en coûte que 16,000, et 150,000 francs pour l'entretien d'un canon qui ne demande en France et en Belgique que 7,000 francs l'an?... Et les 400 millions du budget de l'aéronautique?...

Il serait évidemment d'une injustice criante que la Belgique, la grande victime de la guerre, celle que l'Allemagne écrasa sous sa botte après avoir juré de la protéger, déjà trop souvent négligée depuis 1918, fût une nouvelle fois sacrifiée. Que les Etats-Unis se précipitent au secours de l'Allemagne, mais que ce ne soit pas en causant le plus grand dommage au pays qui s'immola en 1914 pour la cause de l'honneur et du droit. La Belgique est unanime à féliciter M. Hoover de son initiative, mais aussi à espérer que les Etats-Unis ne permettront pas que ce soit surtout elle qui pâtisse du sauvetage de l'Allemagne.

* * *

Mais que M. Vandervelde a donc été mal inspiré, après avoir éloquentement plaidé le droit spécial de la Belgique, d'ajouter :

Je considère comme un devoir de conscience de dire que sur ce point je suis d'accord avec mes amis pour déclarer que, au moment où l'on parle d'ajourner tous les paiements relatifs à la guerre, on eût pu et on pourrait peut-être encore ajourner aussi des dépenses et des crédits proposés pour préparer la guerre et que si la Belgique, à un moment donné, se décidait à faire ce geste, elle serait infiniment plus forte pour réclamer les privilèges, les droits que j'ai signalés tout à l'heure.

Les crédits militaires belges proposés pour préparer la guerre! Voilà où conduit l'esprit de parti... Et on s'imagine l'emploi que la propagande allemande ne manquera pas de faire, aux Etats-Unis, des sophismes du leader socialiste. Comment? dira-t-on, la Belgique prétend avoir un besoin absolu des 600 millions dont M. Hoover propose de suspendre le paiement pendant un an? Mais le jour même où, à la Chambre belge, M. Vandervelde constatait l'unanimité de l'opinion belge à ce sujet, on votait 210 millions pour des fortifications nouvelles, donc pour préparer la guerre.!

Mystique pacifiste et esprit de parti : leurs ravages ne sont pas près de finir! C'est eux qui, en France, réussirent à donner à la lutte pour la Présidence, l'apparence d'une lutte pour ou contre la paix : Briand c'était la paix et Doumer la guerre! Comment imaginer aberration plus complète?

La démocratie politique, un parlementarisme corrompu et corrupteur en sont arrivés — ô ironie — à faire apparaître la France, dans le monde d'aujourd'hui, comme militariste, impérialiste, égoïste. Quant à l'Allemagne, elle est vaincue, désarmée, écrasée, pantelante... Et si pacifique!

* * *

Il est évidemment très dur le langage que M. Mussolini a tenu à un rédacteur du *Journal* de Paris :

— Je veux donc qu'il y ait de la religion dans tout le pays, qu'on apprenne aux enfants le catéchisme. Je les enverrai communier le dimanche en masse, dans leurs uniformes de Balillas ou autres. Pour tout cela, je laisse les prêtres agir: c'est de la religion. Le reste, c'est de la politique. Et la politique, c'est à moi...

Je n'admettrai pas que personne, absolument personne, ne touche en quelque manière à ce qui est à l'Etat. Ma formule est nette : « tout dans l'Etat, rien en dehors de l'Etat, rien contre l'Etat ». L'enfant, dès qu'il est en âge d'apprendre, il appartient à l'Etat, à lui seul... pas de partage possible...

Bien qu'à l'extrême rigueur on pourrait concevoir une certaine

* * *

interprétation à peu près orthodoxe de ces paroles qui rejoindrait la théorie du bien commun — sauvegardant les droits inaliénables de la Famille et de l'Égl'se — il reste que ces affirmations tranchantes nous heurtent, nous qui ne connaissons plus qu'un pouvoir déchu, « tombé — comme dit la dernière Encyclique — au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt ».

Ailleurs dans cet entretien, le Duce a dit des choses excellentes :

— *En fait, la religion a besoin, pour arriver à ses fins, que nous l'appuyons de cette autorité dont nous seuls disposons. Le Décalogue, voilà des siècles qu'il existe. Obéit-on à ses lois? Il dit de ne pas convoiter la femme du voisin. S'en prive-t-on? Et ne tue-t-on pas dans le privé... sans parler des tueries en masse? Seuls, laissés à eux-mêmes, les enseignements de l'Eglise restent vains. Nous, nous voulons leur donner vraiment la vie, en les faisant observer par la force que nous mettrons à leur service.*

— *Jusqu'au moment où l'homme, ayant suffisamment évolué pour se passer des gendarmes...*

Il m'interrompt, une expression de doute sur son visage :

— *L'évolution, le progrès? Croyez-vous qu'au fond, là, au très-fond d'eux-mêmes, quand certaines passions jouent, les hommes soient bien différents, aujourd'hui, de ceux de la Rome antique? Qu'ils n'obéissent pas aux mêmes instincts, aux mêmes appels? Combien Sorel avait raison de différencier entre le progrès mécanique et celui de la morale!*

— *Le fascisme est donc le maître de la situation. Il maintient l'ordre, ce qui est considérable. Mais vous n'admettez pas qu'on pense autrement que vous. Cet absolutisme, on le comprend difficilement en France. En somme, il faut être fasciste, ou s'en aller.*

— *Pas tout à fait. Nous n'admettons pas qu'on attaque ou même qu'on discute le régime. Mais ceux qui, sans être des nôtres restent passifs, on les laisse parfaitement tranquilles. Quant à nos adversaires... D'ailleurs, les croyez-vous si nombreux? On imagine parfois que les fascistes ne sont qu'une poignée. Rien qu'en adhérents et sympathisants, nous sommes plusieurs millions. Ajoutez que nous avons une organisation... capillaire, si je puis dire. Jusque dans le plus petit village d'Italie, on trouve celui qui représente notre force d'ordre, le milicien, et celui qui représente notre force morale, le fasciste, souvent la même personne.*

* * *

— *Si j'ai bien compris, nul n'a le droit dans ce pays d'avoir une pensée ou une doctrine différente des vôtres, de discuter librement? — Discuter? Mais, Monsieur, on ne fait que cela ici. On discute d'architecture, de littérature, de travaux publics, de cette capitale où nous essayons de faire voisiner, sans qu'elles se heurtent, toutes les époques, de la cité étrusque à la ville ultramoderne.*

— *Oui. Mais peut-on discuter le régime et sa politique?*

— *Le régime, non. A aucun prix et en aucune façon. Quant à notre politique, la Chambre discute. Il est même arrivé que des lois, bien que présentées par le gouvernement, aient soulevé des objections si justes que j'ai dit : « Abandonnez-les ». On discute à la Chambre. Mais cette discussion ne doit pas être destructive. Nous bâtissons un grand édifice : Je veux bien qu'on me dise — le Duce se leva et de la main suivit dans l'air la courbe des volutes du plafond — « Ceci n'est pas bien et me paraîtrait mieux ainsi ». Parfait. J'ai dit un jour que j'accepterais tous les avis, même de mon portier... s'il était bon. Mais si quelqu'un dit : « Démolissez ». Je réponds : non.*

Comme on comprend que pareil langage fasse voir rouge à ceux qui croient encore à la démocratie : tout le monde décidant également de tout, ou, plus exactement, tout le monde s'imaginant décider également de tout.

* * *

Le 3 avril dernier, nous offrions à l'Argus du Flambeau de répondre, dans nos colonnes, à la réputation de notre ami le vicomte Ch. du Bus de Warnaffe. Nous n'y mettions qu'une condition : la levée du masque... Le pamphlétaire anonyme — car il s'avère de plus en plus simple pamphlétaire — n'ose pas se faire connaître et se contente d'une courte réplique dans le dernier numéro du Flambeau. M. Charles du Bus de Warnaffe lui répond, plus loin, de bonne encre. La Ligue de l'enseignement n'a pas lieu d'être fière de son coryphée!

A nous-mêmes Argus réplique :

« Nous assistons, avait écrit Argus, à une régression de l'enseignement officiel au degré primaire, le plus important dans une démocratie puisqu'il assure l'instruction, l'éducation des classes populaires. »

« Donc, s'écrie M. Van den Hout, d'après Argus, l'enseignement libre n'assure ni l'instruction, ni l'éducation des classes populaires. Pourquoi? Aucune preuve. Sophisme patent. Pétition de principe évidente. »

Notre contradicteur a bien mal lu la phrase qu'il cite et qui l'échauffe. C'est le degré primaire qui est le plus important dans une démocratie. Voilà ce que nous avons dit. Examinant les trois degrés de l'enseignement belge, aurions-nous eu tort d'affirmer l'importance du premier d'entre eux? Et M. Van den Hout ne serait-il pas de notre avis?

Nous faire dire que l'enseignement libre n'assure ni l'instruction ni l'éducation des classes populaires, c'est non seulement nous attribuer gratuitement une « ânerie » et triompher à peu de frais; mais c'est nous faire dire ce que nous n'avons pas dit, et comment appelle-t-on, entre gens de bonne foi, ce procédé de discussion?

Quand Argus déplore la régression de l'enseignement OFFICIEL du degré primaire, « le plus important dans une démocratie puisqu'il assure l'instruction, l'éducation des classes populaires », alors que l'enseignement primaire n'a cessé, dans son ensemble, de se développer en Belgique, peut-on, oui ou non, conclure qu'aux yeux d'Argus, seul l'enseignement OFFICIEL assure — mettons : convenablement — l'instruction, l'éducation des classes populaires?

La phrase qu'Argus nous reproche d'avoir mal lue n'est justifiable que si le mot OFFICIEL en est le terme essentiel car, enlevé ce mot, et la phrase devient fautive. Argus dit donc... le contraire de la vérité quand il affirme aujourd'hui avoir voulu dire : « C'est le degré primaire qui est le plus important dans une démocratie ». Il avait écrit : le degré primaire officiel. Il l'avait tellement écrit que seul ce mot officiel justifiait l'emploi du mot régression...

Argus bat en retraite. Tant mieux d'ailleurs. Félicitons-le de qualifier d'ânerie l'opinion qui veut que l'enseignement libre n'assure ni l'instruction ni l'éducation des classes populaires. Argus n'a donc pas dit cela. Tant mieux, tant mieux...

Mais alors, si l'enseignement libre assure l'instruction et l'éducation des classes populaires, de quoi donc Argus se plaint-il? Que déplore-t-il? Pourquoi tout ce beau tapage autour des subsides à l'enseignement libre? Cet enseignement coûte beaucoup moins au contribuable belge que l'enseignement officiel. Or, ou l'étude d'Argus ne rimait à rien du tout, ou elle visait à dénoncer l'octroi des subsides et à obtenir du gouvernement que, par une « politique scolaire constructive » — le mot est de M. Vandervelde — l'enseignement officiel fit à l'enseignement libre une concurrence couronnée de succès. L'article d'Argus voulait être un cri d'alarme. Il postulait le sophisme qui veut que tout ce que les pouvoirs publics font pour l'enseignement libre nuisant à l'enseignement officiel, est donc regrettable, regrets qui ne s'expliquent que si on identifie enseignement public et enseignement tout court, l'enseignement libre n'étant qu'un pis aller, un mal toléré.

Pourquoi Argus ne répond-il pas clairement à ce que nous écrivions ici : La question n'est pas de savoir si, en Belgique, l'enseignement libre a plus ou moins d'élèves que l'enseignement officiel, si l'un progresse et si l'autre régresse, mais la seule question qui importe est la suivante : où en est l'enseignement en Belgique?

Or, notre enseignement progresse! Or, si Argus se félicitait de ces progrès, il n'aurait pas écrit son article. Il déplore les progrès de l'enseignement libre et les considère non comme des progrès de l'enseignement tout court, mais comme des victoires déplorables sur l'enseignement officiel. Mais alors, Argus, comment faire pour ne pas vous attribuer en fin de compte ce que vous qualifiez vous-même d'ânerie, à savoir que, malgré vos dénégations, vous estimez que l'enseignement libre n'assure ni l'instruction ni l'éducation des classes populaires?...

M. Ch. du Bus de Warnaffe vous démontre votre ignorance des chiffres. Vous n'êtes décidément pas plus fort en logique qu'en statistique...

La Conférence de Lambeth

Il y a un an, au mois de juillet 1930, trois cent sept évêques appartenant à la Communauté anglicane se réunissaient à Londres, au palais de Lambeth, pour y tenir leurs assises décennales. A l'occasion de cet anniversaire, il n'est pas sans intérêt pour les catholiques, qui reçoivent du Souverain Pontife et de leurs évêques, des directives claires et autorisées, de connaître celles que les fidèles anglicans reçoivent de leurs pasteurs. La Conférence de Lambeth, bien que n'étant pas un Concile officiel de l'Eglise anglicane, reflète néanmoins la pensée de l'Episcopat et ses décisions sont reçues par les fidèles comme l'expression des croyances et des volontés de leurs chefs religieux. C'est le compte rendu de cette Conférence que nous désirons présenter aujourd'hui aux lecteurs. Nous suivrons dans notre exposé l'ordre même de l'Encyclique publiée à l'issue des débats, qui est aussi celui des soixante-quinze Résolutions et des Rapports des Comités. Mais avant de porter un jugement sur l'un ou l'autre des actes de Lambeth, il est utile d'en connaître la genèse : les sujets d'étude, proposés plusieurs mois à l'avance, furent présentés en séance plénière à l'Assemblée qui les discuta quelques jours et en dessina les grandes lignes. Des comités — il y en eut six cette année — furent ensuite chargés d'étudier, de préciser les sujets et de formuler en « résolutions » les résultats des discussions; enfin ces résolutions, accompagnées des « rapports » des comités furent soumises à l'Assemblée des évêques : il est important de noter que seules sont l'expression du jugement de la Conférence, la Lettre encyclique et les soixante-quinze résolutions qui la suivent. C'est pourquoi, négligeant volontairement les rapports, c'est sur elles que nous baserons notre exposé.

Les six sujets mis à l'étude cette année, étaient les suivants : *la Doctrine chrétienne sur Dieu, la Vie et le Témoignage de la Communauté chrétienne, l'Unité chrétienne, la Communion anglicane, le Ministère de l'Eglise, la Jeunesse et sa Vocation.*

* * *

Une idée avait dominé la Conférence de Lambeth de 1920 : *l'unité*; cette année, ce sera plutôt le *témoignage rendu par l'Eglise* : qui ne voit d'ailleurs leur étroite liaison? « D'une part, déclare l'Encyclique, le but de toute vraie société humaine est de rendre témoignage à quelques grands principes : la vérité, la bonté, l'amour, qui sont l'expression du royaume de Dieu. Parmi ces sociétés, l'Eglise est appelée à rendre témoignage à la suprême révélation de Dieu — de Sa nature, de Sa volonté, de Son royaume — qui a été donnée au monde par Jésus-Christ Notre-Seigneur. D'autre part, ce témoignage, pour être effectif doit être porté par un corps, par un ensemble. L' vraie définition de l'Eglise du Christ que celle qui l'appellerait une société qui rend témoignage (1), et qui répondrait pleinement au rôle que son Fondateur lui a confié dans ces suprêmes paroles : Vous me rendrez témoignage... jusqu'aux extrémités de la terre ».

* * *

Le premier témoignage que l'Eglise est appelée à rendre est celui de sa foi : principale préoccupation des pasteurs, elle fait l'objet du premier chapitre. Si l'on veut bien s'arrêter à observer le monde autour de soi, que constate-t-on? Une négation pratique de Dieu, même dans les nations qui se disent chrétiennes; Dieu a pratiquement disparu des préoccupations ordinaires de nos contemporains; dans les milieux où son pouvoir est encore respecté, il est jugé trop lointain, trop élevé pour être mêlé à la trame des

petits événements qui tissent la vie quotidienne. Dieu rejeté, c'est le sens moral obnubilé, les sens déchaînés, la moralité en déroute — pourquoi se gêner s'il n'est plus de juge à qui rendre des comptes? Cette émancipation a-t-elle au moins procuré le bonheur? Ce joug que l'on trouvait si pesant une fois jeté à terre a-t-il fait place à une liberté sereine et tranquille? Est-on heureux du jour où l'on a renversé les barrières qui endiguaient la vie morale? Hélas! l'expérience est là : au lieu de l'émancipation après laquelle on aspirait, on s'est vu chargé de chaînes autrement lourdes et odieuses; au lieu du bonheur qu'on escomptait, on n'a rencontré que désillusion et déception. On a essayé de s'étourdir dans le flot trépidant de la vie moderne, on a tenté d'oublier dans une fureur de plaisir. Malgré tout, on demeure malheureux car la vie paraît vide et sans but, « une fois de plus l'expérience prouve que le bonheur personnel est — en fait et non simplement en parole — lié à un idéal spirituel et à des devoirs moraux ». Le seul bien matériel est incapable de satisfaire le moindre des désirs que l'homme sent bouillonner en lui.

Le sombre tableau que les prélats anglicans nous peignent de l'époque actuelle est paré cependant d'une teinte de consolation : la meilleure entente qui existe aujourd'hui entre science et religion. On avait vu au siècle dernier, avec les découvertes qui bouleversaient les connaissances scientifiques traditionnelles, s'implanter un matérialisme, un positivisme qui semblaient vouloir dresser des cloisons étanches entre la Science et Dieu. Les années ont passé. Une meilleure compréhension de ces découvertes, une interprétation plus intelligente des phénomènes scientifiques, une plus grande largeur de vue, ont fait bon marché de cette prétendue incompatibilité, les esprits mieux éclairés ne font plus des explications spiritualistes, et, détail qui a sa valeur, les plus grands savants ne sont pas toujours les moins grands chrétiens. Les savants contemporains ont mis en honneur l'évolution : à la suite de longues recherches, de patientes expériences on est arrivé à montrer que la nature était soumise à cette loi; mais qu'est-elle, pour nous chrétiens, sinon la manifestation du pouvoir et de l'activité de Dieu?

En face de tels faits, quelle sera l'attitude de l'Eglise? Que fera-t-elle pour remédier aux premiers et favoriser les seconds? Son programme peut se résumer en ceci : rappeler aux fidèles la place que Dieu doit tenir dans leur vie, perfectionner la formation scientifique et religieuse du clergé. Le rôle primordial de l'Eglise est d'apporter au monde la vérité divine, elle en a reçu la mission avec la révélation. Avec les fidèles qu'elle groupe dans son sein, elle constitue le corps mystique du Christ, continuateur de son œuvre ici-bas; par ses prières, par ses œuvres, par son apostolat, elle travaille à Le faire connaître et servir par toute la terre : « nous croyons que tous les membres de l'Eglise, ministres et fidèles, sont appelés à être les canaux à travers lesquels la vie divine coule pour vivifier l'humanité entière » (Résol. 1). Mais ajoute-t-on, cette connaissance de Dieu n'est pas infuse, il faut l'acquérir, cette vie surnaturelle dont le baptême a déposé le germe en nos âmes, il faut la développer; en d'autres termes, il faut apprendre à vivre en chrétien. Qui nous formera? La Sainte-Ecriture; d'où, la nécessité d'étudier les saints Livres avec une attention plus sérieuse et en nous éclairant des données d'une critique saine et orthodoxe. En second lieu, pour redonner à Dieu une place de choix dans la société, nous nous efforcerons d'abord, chacun pour nous, de Le rendre plus présent dans nos pensées, dans nos jugements sur les gens et les choses; dans l'économie de nos actions quotidiennes. N'allons pas croire qu'Il s'en désintéresse; ne Le voyons-nous pas dans l'Ancien Testament, présider avec une sollicitude paternelle aux destinées de son peuple, et, dans le Nouveau Testament, parachever son œuvre, en nous envoyant son Fils, Jésus-Christ? C'est finalement à Lui, le Christ-Jésus, qu'il faudra en

(1) Les textes dont la référence n'est pas spécifiquement indiquée sont extraits de l'Encyclique.

revenir, il sera le Maître, le modèle, l'animateur de notre vie surnaturelle, car il en est la vraie source. « *C'est en Lui, en effet, et en Lui seul que l'amour ineffable de Dieu et Ses desseins les plus intimes nous ont été révélés.* » Non content de venir sur la terre apporter la parole de Dieu et mourir sur la croix pour le rachat du monde, Il a voulu continuer à vivre parmi les hommes : par Son Esprit, il préside aux destinées de l'Eglise qu'il a fondée; par Son Eucharistie, il nourrit Ses fidèles. Les attentions de son Créateur tracent donc au chrétien son devoir : prendre plus exactement conscience de la place que Dieu doit occuper dans sa vie et ordonner ses actions en conséquence. En indiquant ainsi, à ses membres, la voie à suivre, l'Eglise a conscience de répondre aux desseins de Dieu, de remplir la tâche qui lui a été confiée : « *Le principal devoir de l'Eglise est d'aimer et d'adorer Dieu : cet amour et cette adoration seront le meilleur témoignage qu'elle pourra donner au monde.* »

Il est dans l'Encyclique des passages d'une piété sincère, d'un amour ardent de Notre-Seigneur, où les évêques pressent les fidèles de s'unir dans la prière, de fréquenter les offices religieux, surtout de recevoir la Sainte Eucharistie : exhortations que nous nous plaisions à souligner en dépit des notes un peu discordantes qu'on relèverait dans le rapport du Comité. Quoi qu'il en soit, on doit louer ces prélats de rappeler ici au clergé le rôle qu'il doit jouer dans cette œuvre de rechristianisation : à lui de s'instruire, de méditer, d'approfondir les vérités de sa religion afin d'être en mesure de diriger les âmes qui lui seront confiées : « *Nous désirons spécialement attirer l'attention du jeune clergé sur ce fait que l'Eglise réclame le service d'hommes qui s'adonnent à l'étude de toutes les branches de la théologie. L'Eglise a besoin d'un clergé instruit, pieux et expérimenté.* » (Résol. 6).

Il est un point cependant qu'il est impossible à des catholiques de ratifier. « *La Révélation chrétienne, déclare la Résolution 4, a été donnée au monde sous les formes de la vie et de la pensée juive. Elle a trouvé une expression plus complète, non sans quelque mélange d'interprétations fausses, dans la pensée de la Grèce et de Rome et dans le sentiment religieux des peuples teutons et slaves. Nous pouvons prévoir que lorsque cette même révélation aura pénétré leur mentalité, les nations de l'Asie et de l'Afrique enrichiront encore l'Eglise du Christ d'interprétations originales de l'Evangile éternel, des exemples originaux de vertu chrétienne et des formes nouvelles du culte chrétien.* » A y regarder de près, il semble qu'il y ait là le développement d'une idée chère aux partisans du libre examen. Si par « *interprétations originales* », on entend une mise en lumière explicite de ce qui était contenu implicitement dans l'enseignement du Christ, une présentation plus adéquate du degré de civilisation de chaque peuple, de la doctrine éternelle, voire des formes accessoires du culte divin, alors oui, on peut parler d'enrichissement. Mais si l'on veut dire par « *interprétations originales* », que la Révélation a reçu des peuples auxquels elle a été communiquée, une augmentation ou une altération substantielle, en ce cas, nous ne pouvons souscrire à la résolution. La révélation chrétienne apportée au monde par Notre-Seigneur nous a été transmise par les Apôtres et a été close à la mort de ces derniers. L'Eglise catholique romaine, gardienne inflexible de ce dépôt, est seule en mesure de l'interpréter; et, d'ailleurs, si elle le fait, ce n'est pas en y ajoutant, mais en déclarant ou définissant tel ou tel point plus obscur.

* * *

Le second chapitre du programme de la Conférence avait pour titre : *La vie et le témoignage de la communauté chrétienne*. Très vaste, il se divise lui-même en trois articles : *le Mariage et la vie sexuelle, les Races, la Paix et la guerre*.

On sait l'émotion soulevée par la Résolution touchant la limitation des naissances, si vivement attaquée dans la presse anglicane autant et plus peut-être que dans la presse catholique. Sans prétendre traiter à fond la question, nous tâcherons cependant d'en donner aux lecteurs une idée précise.

Dans le dédale des opinions contemporaines et devant le relâchement de la moralité, l'Eglise, déclarent les évêques de Lambeth, doit tracer leur voie aux chrétiens. La vie de famille, en effet, est un don de Dieu, et sa sauvegarde une des responsabilités essentielles de l'Eglise. Aussi rappellera-t-elle aux hommes les enseignements de Notre-Seigneur, fera-t-elle revivre devant eux l'idéal du mariage prôné et béni par Lui, et leur fera-t-elle entendre les condamnations qu'Il a prononcées contre les époux infidèles.

Soucieuse de collaborer au bien de la Société, elle proposera la solution chrétienne des problèmes moraux; attentive aux besoins présents, elle s'adaptera, elle se modernisera avec prudence, « *ses enseignements seront renforcés par certains éléments qui ont pris une nouvelle importance dans la vie moderne, particulièrement le caractère sacré de la personnalité, l'égalité plus grande de l'homme et de la femme et l'importance biologique de la monogamie* » (Résol. 10). Elle consolidera le mariage, consciente de travailler, non seulement au maintien de la famille, mais à la stabilité de la société : n'est-ce pas avec la corruption de la vie familiale que les plus grands empires ont commencé à périr? « *Maintenir l'idéal du mariage est donc sauvegarder la santé de la communauté, d'où il suit — l'affirmation est importante — que le divorce est un acte contre nature. Il détruit la garantie de l'union et la stabilité du foyer. S'il y a des enfants, ils sont privés de la protection dont Dieu a chargé leurs parents. A la défense de l'idéal chrétien du mariage, nous appelons tous les membres de l'Eglise, car, de cet idéal dépend tout ce qu'il y a de séduisant dans ce mot, la famille.* » Ou encore dans les Résolutions : « *selon les principes et le modèle proposés par Notre-Seigneur, le mariage est une union indissoluble pour toute la vie, dans le bonheur et dans le malheur d'un seul homme et d'une seule femme; nous demandons à tous les chrétiens de maintenir cet idéal et de lui faire honneur* » (Résol. 11). Nous soulignons à dessein ces passages, car ils semblent en complet désaccord avec les décisions pratiques relatives au divorce, étudiées plus loin. Continuons à parcourir ce qu'on pourrait appeler la partie positive de ces documents, c'est-à-dire celle qui relève les principes traditionnels de la morale chrétienne. Après cet appel en faveur du mariage chrétien, les évêques cherchent à porter remède au mal présent, à endiguer le flot d'immoralité qui tente de submerger de nos jours, la vie familiale : « *parmi tous les devoirs qui incombent à l'Eglise aujourd'hui, il n'en est pas de plus noble et de plus urgent que celui de sauver la famille de la dégradation.* » A elle, le devoir de hausser le problème et de le jurer à la lumière des destinées éternelles, à elle de révéler aux hommes la beauté, la noblesse des fonctions créatrices que Dieu leur a données, de leur montrer que « *l'instinct sexuel est chose sainte, implantée par Dieu dans la nature humaine* » (Résol. 13). De quelle manière remplira-t-elle cette obligation? Par l'éducation : « *Dans toutes les questions sur le mariage et le problème des sexes, la Conférence insiste sur la nécessité de l'éducation* » (Résol. 12). Elever l'enfant dans une atmosphère de pureté et de saine simplicité, lui présenter dès son jeune âge, l'instinct sexuel intimement lié à la bonté et à l'amour de Dieu, dépendre aux jeunes gens les sublimes beautés du mariage, former leurs esprits aux devoirs et aux responsabilités qui tomberont sur leurs épaules, préparer leurs cœurs aux pures joies de l'amour conjugal : tel est le devoir des parents. A eux surtout, qui assistent à l'éveil de ces jeunes intelligences, aux premiers battements de cœurs qui n'aspirent qu'à se donner, à eux la lourde tâche d'imprimer dans ces âmes de nouveaux chrétiens le pli moral qu'elles garderont toute la vie. Œuvre difficile sans doute, parfois ingrate, et réclamant un dévouement infatigable chez eux qui l'entreprennent, mais combien noble et féconde en mérites! Œuvre complexe et difficile, disons-nous, exigeant donc une préparation longue et soignée : qu'éclairera les futurs parents, qui leur enseignera la méthode de satisfaire à leurs obligations? L'Eglise. Les évêques reconnaissent, avec franchise, que, jusqu'ici, les ministres du culte n'ont pas suffisamment porté d'attention à cet aspect de leur devoir pastoral : « *A bon droit, disent-ils, nous présentons à nos fidèles l'idéal chrétien du mariage, mais nous avons fait trop peu de choses pour les y préparer. On admet volontiers que personne n'approche de la Confirmation ou de la Sainte Communion sans une préparation prolongée. Mais le mariage est un sacrement et, aux dires de saint Paul, un grand mystère. Plus encore, il est une vocation pour la vie, une soignée préparation lui est donc nécessaire.* »

Vocation à une vie d'intimité, le mariage est aussi une vocation à la paternité. Dépasant les limites de la famille, la pensée des pasteurs embrasse la nation, elle rappelle la place de la famille dans la société, le lien inséparable qui unit l'une à l'autre, les devoirs mutuels qui les régissent : « *Nous voudrions lancer un appel à tous : l'enfant est pour l'Etat un futur citoyen, pour l'Eglise un saint de demain. Quand des parents, à qui leur situation permettrait d'avoir des enfants, refusent, par égoïsme, d'en avoir, ils refusent à l'Eglise et à la nation des vies qui auraient pu, avec une éducation chrétienne, devenir d'une valeur inestimable pour*

la Communauté ». Il y a des difficultés, certes, on ne les nie pas; on ne les diminue pas non plus. Par ses œuvres de bienfaisance, par sa charité universelle, l'Église n'est-elle pas la première à venir en aide aux misères de l'humanité? Ces difficultés, elle continuera dans l'avenir à les alléger de son mieux, mais cette recherche de la consolation et des soulagements à nos peines ne doit pas nous faire oublier la doctrine du Christ : « *Rappelons-nous que dans la vie de la famille, comme dans la vie personnelle, nous sommes appelés à porter la croix, à endurer des souffrances et à compter sur la toute-puissance de Dieu... Quand le sacrifice est offert pour le bien de la famille, la croix devient une couronne.* »

A ces accents si chrétiens se mêlent, hélas! des notes discordantes. Et sur deux points capitaux : le divorce et la limitation des naissances, nous ne pouvons plus partager l'opinion des membres de la Conférence.

La Résolution II, après avoir rappelé ce qu'est le mariage selon les principes pronés par Notre-Seigneur, continue : « *En cas de divorce, la Conférence, sans condamner les pratiques régionales ou nationales d'Églises appartenant à notre Communion, recommande que le mariage de celui ou de celle dont le premier conjoint vit encore, ne soit pas célébrer selon les rites religieux.* » Est-ce donc là cette condamnation du divorce qu'appelleraient normalement les précédentes déclarations? Tout à l'heure, on qualifiait le divorce d'acte contre nature et maintenant on le considère comme possible, puisqu'on régleme le second mariage des divorcés. Il y a plus : « *Si, continue la Résolution, un conjoint innocent remarié civilement, désire recevoir la sainte Communion, nous conseillons de soumettre le cas à l'examen de l'évêque qui appliquera les règlements de sa province* » : donc, non seulement on admet le principe du divorce, on permet encore aux divorcés de fréquenter les sacrements; comme le notait non sans humour un journaliste anglican : « *exclu du plus bas des sacrements, le divorcé pourra cependant être admis au plus grand* » (1). Il faudra, dit-on, recourir aux évêques, mais quels principes dicteront leurs jugements? Sur quelles doctrines ou sur quelles pratiques s'appuyer pour apprécier les cas particuliers? Car enfin, ou on approuve le divorce ou on le condamne : si on l'approuve qu'on ne rappelle pas alors les droits de Dieu et l'idéal chrétien du mariage; si on le désapprouve qu'on le dise donc franchement, il n'y a pas de milieu! On ne peut voir dans cette fâcheuse attitude des prélats qu'une concession, par trop indulgente, aux idées et aux mœurs modernes.

Plus regrettable encore leur position dans la question de la limitation des naissances (*Birth-Control*) (2). La trop fameuse Résolution 15 est ainsi formulée : « *Quand il y a clairement obligation morale de limiter ou d'éviter la paternité, la méthode à suivre doit être choisie selon les principes chrétiens. La méthode la plus évidente est la complète abstinence — autant qu'il est nécessaire — dans une vie de discipline et de maîtrise de soi, menée avec l'aide du Saint-Esprit. Néanmoins, dans les cas où il y a à la fois évidente obligation morale de limiter ou d'éviter la paternité et de sérieuses raisons morales d'éviter une complète abstinence, la Conférence admet que d'autres méthodes peuvent être employées pourvu que cela se fasse à la lumière des mêmes principes chrétiens. La Conférence renouvelle sa condamnation formelle de toute méthode anticonceptionnelle employée pour des motifs d'égoïsme, de volupté ou de pure convenance.* » Revirement complet, véritable coup d'État, peut-on dire, qui bouleverse la conception morale traditionnelle. Tout critique impartial ne peut s'empêcher de penser que les évêques de Lambeth ont fait preuve en ces matières d'une inconcevable erreur de jugement et qu'ils ont négligé la considération des effets pratiques de leur décision. S'ils ont perçu l'exacte portée de leur acte, et, si, ayant pesé toutes les conséquences, comme l'importance du sujet l'exigeait, ils n'ont point tenu compte des vives contradictions d'un grand nombre d'entre eux, leur décision est injustifiable. Inexcusables aussi les termes ambigus dont ils se sont servis pour exprimer leur pensée et qui devaient amener les votants eux-mêmes à se méprendre sur leur sens. Inexplicable enfin, l'attitude de ces hommes cultivés, expérimentés, très au fait des questions actuelles, et qui ne pouvaient pas plus ignorer les cas concrets auxquels leur Résolution s'appliquerait que les diverses méthodes anticonceptionnelles communément admises.

« Toutes choses, dit-on, doivent être jugées selon les meilleurs principes chrétiens », mais les auteurs ne disent pas ce qu'ils entendent par principes chrétiens : en est-il d'autres d'après eux, que celui de la continence totale? Qui déterminera ensuite, que, dans tel cas, la limitation volontaire des naissances est bien la méthode à suivre? Les évêques? Mais ils ne précisent pas les circonstances où ils jugent qu'il y a un devoir moral; les intéressés eux-mêmes? Mais c'est la porte ouverte à tous les excès, la bride lâchée à la fantaisie individuelle. Vraiment, les membres de la Conférence ignoraient-ils l'usage des pratiques anticonceptionnelles trop répandu, hélas, dans toutes les classes de la société et même leur recommandation par un bon nombre de médecins? En tout cas, puisqu'ils posaient la question, il est plus étonnant encore qu'ils aient employé un langage si obscur et si vague au lieu de définir franchement et dans un style ferme et sans restriction les principes directeurs de la vie sexuelle. Comme s'exprimait pittoresquement un chroniqueur du *Church Times* : « Ils ont voulu tenter de résister à un véritable Niagara social, en permettant de détourner l'eau dans des tuyaux d'arrosage à la condition de ne pas en boire; la foule, qui est altérée, acceptera certes la permission accordée mais feindra d'ignorer la limitation qu'on y ajoute » (1).

Car enfin, il s'agit ici d'une question de fait : ou le principe de la limitation des naissances est juste et rien alors ne défend son emploi comme solution des problèmes d'ordre économique ou même d'ordre purement clinique; ou le principe est faux, et une autre solution s'impose. Le journaliste cité plus haut concluait énergiquement : « les restrictions proposées par les évêques sont à la fois déraisonnables et entièrement impraticables ».

On ne s'étonnera donc pas des vives protestations qui s'élevèrent un peu partout même chez les anglicans. Au sein même de l'Assemblée, l'unanimité avait été loin d'être réalisée : fait significatif, pour cette seule Résolution; on exigea que le résultat du scrutin fut inscrit dans les documents; il nous apprend que la Résolution 15 passa par 193 voix contre 67; le chiffre global des congressistes étant d'un peu plus de trois cents, une quarantaine s'étaient abstenus pour une raison ou pour une autre. Plusieurs même protestèrent publiquement, comme l'évêque de Bloemfontein, qui faisait insérer les lignes suivantes dans le numéro du *Church Times* où paraissaient les documents de Lambeth : « *Quand vous publierez le compte rendu de Lambeth, je désire faire savoir, dans le but de soulager mon âme, qu'il y a des décisions que, en conscience, je désapprouve avec énergie.* » Son exemple était suivi quelques semaines après par l'évêque de Londres qui, dans une lettre au même journal, renouvelait sa réprobation de toutes pratiques anticonceptionnelles. Dans un article de l'*American Church Monthly*, l'évêque de New-Jersey, Dr Matthews, se faisant l'interprète de plusieurs de ses collègues américains, stigmatisait en termes vigoureux l'attitude des membres de la Conférence et en montrait les conséquences déplorables du seul point de vue humain. Pour borner ces protestations, qu'on pourrait multiplier à l'infini, citons celle du Dr Gore, l'ancien évêque d'Oxford, qui reste, à l'heure actuelle, l'une de figures les plus marquantes de l'anglicanisme : « *Je partage l'avis de ceux qui croient que la quinzième Résolution de la Conférence de Lambeth, approuvant l'usage des moyens anticonceptionnels, est un immense désastre. Je crains que les avertissements et les restrictions qui accompagnent l'approbation ne soient pas capables d'atténuer le mal... Il n'y a pas de doute qu'on doive élever une protestation sereine mais raisonnée* » (2).

* * *

Nous retrouvons dans la suite du second chapitre qui traite du *problème des Races* et du *problème de la Paix et de la Guerre*, la sérénité, la conviction du début. La Conférence rappelle aux États chargés de mandats, leurs devoirs à l'égard des nations moins civilisées dont ils ont assuré la tutelle : c'est moins leur propre intérêt qui doit les guider que l'intérêt de la nation mineure : « *le gouvernement d'une race par une autre ne peut se justifier du point chrétien, que lorsque le plus grand bien de la race soumise est*

(1) *Church Times*, 15 août 1930, p. 180.

(2) *Id.*, 5 sept. 1930, p. 260.

(3) Il est intéressant de noter le contraste entre les termes obscurs et ambigus de la quinzième Résolution et la fermeté de langage de l'Encyclique *Casti Conubii*, de S. S. Pie XI. Ce contraste, les Anglicans eux-mêmes l'ont reconnu et n'ont pas manqué d'établir une comparaison. Voir, en particulier, le *Church Times*, du 16 janvier 1931.

(1) *Church Times*, 22 août 1930, p. 211. Le *Church Times* est l'organe officiel de la Haute-Église, et, donc, à tendances nettement anglo-catholiques.

(2) On trouvera dans la *Nouvelle Revue théologique*, de décembre 1930, un remarquable article du R. P. Vermersch, sur la doctrine morale de la Conférence de Lambeth.

le but constant du gouvernement, et que l'admission de cette race à une part croissante dans le gouvernement du pays est un objectif activement recherché » (Résol. 21). Avec raison, elle proclame l'opportunité d'une éducation chrétienne, elle réclame une justice entière et impartiale pour tous les citoyens de quelque race ou de quelque couleur qu'ils soient et condamne l'introduction de préjugés de couleur parmi les chrétiens. « Un prêtre n'est ni plus ni moins un ministre de Dieu, un chrétien est ni plus ni moins un membre du Christ parce que sa peau revêt le riche pigment de l'Afrique, le teint délicatement parcheminé de l'Orient ou les couleurs rosées de l'Europe. » Que les hommes soient donc unis, non pas seulement par un vague humanitarisme, mais par une véritable fraternité : « quand des hommes de diverses races et de nations différentes peuvent dire « Notre Père » en croyant en un même Dieu, alors peut naître une unité qui transcende les différences de couleur et de tradition ». Qu'il existe entre les races des liens non de rivalité mais de dépendance mutuelle, qu'elles se communiquent entre elles leurs biens, leurs expériences, leurs coutumes qui deviendront le trésor commun destiné à l'ensemble... Utopie! dira-t-on. Peut-être; mais, en tout cas, manifestation d'une charité animée du plus pur esprit évangélique.

Union entre les races, union aussi entre les nations. La Conférence dénonce la guerre, employée pour régler les différends entre nations, comme incompatible avec les principes chrétiens (Résol. 25). Bien plus, elle affirme que c'est un devoir pour l'Eglise de désapprouver et de refuser son aide à l'Etat qui écarterait les moyens pacifiques (Résol. 27). Elle revendique encore pour l'Eglise le droit de donner ses directives pour le rétablissement de la paix dans le monde : « La paix est en effet quelque chose de plus que le pur refus de la guerre : la paix à l'intérieur et à l'extérieur d'une nation dépend de la vérité et de la justice : il ne peut y avoir de paix que si nous obéissons au commandement de Notre-Seigneur « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice ». Que les nations travaillent à régler pacifiquement, au moyen d'arbitrages ou autrement, leurs différends internationaux, qu'elles subviennent aussi par de sages réformes économiques et sociales, aux misères et aux malaises intérieurs, « qui sont une offense à la conscience chrétienne et une menace pour la paix » (Résol. 29). Mais seule l'idée chrétienne est à la base de ces réformes, il est donc urgent qu'elle guide les gouvernements, qu'elle inspire des solutions réclamées par le bien national et la paix entre les peuples. Observons les préceptes de Dieu, reconnaissons-lui la seule vraie place qu'il doit occuper, la première, comptons sur sa puissance; alors seulement fleuriront ces dons de vérité, de justice et d'amour, générateurs de paix.

J.-M. BUTEL, S. J.

La fin de cette étude paraîtra dans le prochain numéro.

Rencontre

En lisant les *Essais* de M. Marcel Arland qui sont une suite de confrontations avec les idées, les œuvres et les hommes où son esprit se sent engagé, je n'ai cessé de songer à ce que fut notre première rencontre; et puisque leur objet est surtout de nous éclairer sur lui-même, sur ses propres démarches, le souvenir que j'en ai gardé intéresse le drame intellectuel dont ce livre retrace les étapes. C'était en 1921. M. Marcel Arland venait à peine d'achever ses études et je ne savais rien de lui, sinon qu'il appartenait à cette génération qui entraînait dans la vie à une heure où la nôtre, sanglante et saccagée, s'efforçait de reprendre sa tâche interrompue. Que pensaient ces nouveau-venus, avec qui désormais nous allions devoir vivre? Leur destin était pour nous plein d'inconnu, de mystère. Toute occasion était bonne de les interroger sur ce qui les touchait, les appelait, et d'essayer de rétablir le dialogue. Pour ma part, je ne manquai pas de le saisir, lorsque le hasard me mit en présence de M. Marcel Arland.

Son propos, je l'avoue, me plongea dans une sorte de stupeur. Avec une sourde violence, où il entraînait quelque désir de me scandaliser, il se livra à une apologie du Lafcadio d'André Gide, à une justification de l'« acte gratuit », des « crimes immotivés », qui me laissa pantois... Je m'attendais à tout, sauf à voir un garçon de vingt ans défendre des idées qui, pour nous autres, étaient dès avant la guerre, démontées, ruinées, percées à jour, définitivement sans action, sans prestige... Ce jeune homme me semblait « dater » singulièrement qui, en 1921, parlait de Gide, comme on faisait aux alentours de 1908, et sur un ton d'adhésion que les plus « gidiens » d'entre nous n'avaient jamais pris au plus fort de leur ferveur. La pauvre Alain Fournier dut en tressaillir dans sa tombe inconnue! Pour moi, je ne trouvais rien à répondre. M. Marcel Arland semblait si fier de sa « découverte », si certain que les hommes de mon âge ignoraient tout de Gide, que je me bornai à constater le fait, sans prétendre à dégriser le néophyte. Une chose m'apparaissait avec évidence, que tout devait confirmer par la suite : la revision de valeurs où s'était appliquée notre génération était non avenue pour nos successeurs, et l'histoire de nos esprits leur échappait complètement. Aussi leur a-t-il fallu plus de dix ans pour vivre à leur tour l'aventure gidienne et pour arriver en 1930 là où nous en étions déjà avant 1914. Nous eussions voulu leur épargner ce long détour et ces mécomptes; mais leur ignorance de l'expérience spirituelle que nous avions accomplie était telle qu'ils ont dû courir leur propre risque. Heureux ceux qui, comme M. Marcel Arland, se retrouvent sains et saufs; d'autres, moins lucides, moins attentifs aux exigences de l'être humain, s'y sont perdus corps et âme.

Ce que j'aurais dit à M. Marcel Arland, voici que je le trouve aujourd'hui sous sa plume, mais aggravé d'une résonance personnelle que rien ne saurait remplacer. Admirateur littéraire d'André Gide, il le reste; mais de son œuvre, il a découvert l'immense lacune, le manque essentiel : « Cette œuvre, écrit-il, semble ignorer la douleur ». Tout est là, tout est dit, mais pour le découvreur, pour en éprouver l'effroyable malaise, sans doute fallait-il que M. Marcel Arland s'y engageât d'abord sans réserve : il fallait qu'il désirât aimer Gide pour découvrir qu'il ne pouvait le lire avec amour. « On en veut à cet homme, dit-il, de si bien se dominer, de se cacher si bien; à l'instant même qu'il semble libre, qu'il s'engage, de sourire et de disparaître. Qu'est-ce que cette fuite perpétuelle? Qu'est-ce que ces précautions infinies, ces détours, ces allusions, ces soupirs, dont aucun n'est une plainte, ces rires silencieux, cette prodigieuse et féline coquetterie? On s'impatiente, on est mal à l'aise, on souhaite un cri, un personnage qui sorte du livre, et cet accent d'enfant perdu par où les plus grands nous touchent davantage. » Voilà le secret de notre résistance. Ce qui nous frappe, dans les écrits de Gide, c'est leur caractère inhumain, c'est une absence d'âme à quoi ne supplée aucune intelligence, c'est cette exclusion délibérée de la souffrance, de la douleur, sous le prétexte de « jouer la liberté », qui lui fait rejeter Pascal et l'accuser de « viser trop bas », c'est du même coup le rejet de la réalité, le refus de se laisser enseigner par elle et de se voir tel qu'il est. Quand je songe à cet homme, je me demande : « Bien qu'elle soit étrangement absente de son œuvre, qu'il ne lui ait fait aucune place, est-il possible qu'il ne ressente jamais de ses actes nulle souffrance? N'est-ce pas plutôt parce qu'elle lui semble intolérable, qu'il ne peut vivre avec elle, en supporter la présence auprès de lui, en lui, qu'il la bannit par une affreuse gageure, qu'il étouffe ce cri par où elle voudrait jaillir et qui briserait son cœur? »

M. Marcel Arland sent trop vivement que tout l'homme est en jeu dans l'écrivain, il envisage la littérature avec trop de sérieux pour s'étonner qu'à son propos j'introduise ici de telles réflexions. Ce qu'on pense sur le cas Gide touche au fond même du problème de l'homme; et qu'après dix années, nous nous recontrions sur ce

qui, dès l'abord, nous divisa, c'est un événement dont la signification n'intéresse pas que nous-mêmes. Si je marque là-dessus notre accord, c'est bien moins pour m'en prévaloir que pour faire le point et songer à un avenir qui nous préoccupe également.

M. Marcel Arland est un des rares écrivains de sa génération que cette pensée tourmente et qui s'efforce de tirer un enseignement des expériences qu'il a faites. Sans illusion sur l'époque littéraire qui s'achève, « époque vacillante comme un corps épuisé », époque de « fausse audace, de fausse jeunesse », d'avitissement et de confusion, il a bien garde de la condamner en bloc et de n'en rien retenir. Disons simplement qu'il n'est pas dupe des mots dont elle a fait un indécent usage : pureté, gratuité, inquiétude, libido, rêve, révolte, le monnayage de ces vocables lui inspire une juste méfiance, un salutaire dégoût. Mais s'il constate que, depuis la fin de la guerre, l'on « a vainement attendu des œuvres assez puissantes pour créer un large courant d'idées et de sensibilité », il croit que « la littérature a servi à poser les plus graves problèmes, à inquiéter, à solliciter les consciences », et son esprit est à la recherche d'un ordre, d'une doctrine qui lui permette d'accomplir sa destinée. Il y a là un souci trop rare pour qu'on n'accueille pas comme il le mérite cet engagement envers soi-même. M. Marcel Arland est, par ailleurs, trop conscient de la partie et de l'enjeu, pour que la gravité de son dessein nous laisse insensible. Et plutôt que de contester telle application de sa critique, j'en louerai l'effort vers une simplicité, vers une harmonie, qui n'est exclusive d'aucune force ni d'aucune grandeur. Cet appel à la sympathie est ce qui me semble désormais le plus fécond, car nous avons besoin d'accueillir, de sauver tout ce qui peut l'être, si nous voulons vraiment reconstruire, et je me sens d'accord avec M. Marcel Arland, lorsqu'il écrit : « Rien ne me semble plus souhaitable, en ce moment, qu'une perpétuelle justesse de l'expression, une perpétuelle justice de la pensée, entre le cœur et l'esprit la balance la plus sensible et la volonté de ne rien avancer que l'on ne s'engage tout entier. »

C'est bien à une réfection de l'homme, avec tout ce qu'elle implique d'amour de la vérité et d'intégrité morale, que M. Marcel Arland convie les écrivains de sa génération. Il lui semble, d'ailleurs, que c'est moins une génération que des individus qui nous peuvent maintenant intéresser : « Il n'est plus aujourd'hui, dit-il, de véritable travail que solitaire. Le mot travail peut faire sourire : rarement, en effet, on eut autant de méfiance envers l'art ; et pas seulement envers les procédés artistiques, mais envers leur résultat, qui s'appelaient autrefois la beauté ; méfiance envers les mots, les procédés d'investigation et de connaissance, envers l'intelligence comme envers la sensibilité, envers la personnalité. » Mais si la littérature est un art, elle n'est pas un simple jeu : la probité qu'elle exige de l'artiste intéresse tout l'humain. Pour M. Marcel Arland, la littérature est une connaissance et une réalisation de nous-mêmes, c'est fort justement qu'il y voit une « expérience plus dure, plus probe, plus lourde que la plupart des aventures ». De toutes celles qu'il a personnellement vécues, il a tiré cette conclusion qu'une « tentative n'a de chances d'aboutir que si loin de partir d'un élément plus ou moins arbitrairement choisi, elle tient compte de l'être entier ». C'est pour n'avoir mis en valeur qu'un seul côté de l'homme, que tant d'efforts littéraires ont misérablement avorté depuis dix ans. On ne peut que savoir gré à M. Arland de montrer que tout aujourd'hui se ramène au problème de la personnalité. Derrière l'exigence morale dont ce souci témoigne — « je ne conçois pas de littérature sans éthique » dit-il — on sent un tourment de l'âme qu'une certitude métaphysique pourra seule apaiser.

Quand on mesure le chemin parcouru, au cours de ces dix années tumultueuses et inquiètes, par cet esprit sincère et clairvoyant, qui ne s'est refusé à aucune des expériences de son âge, comment n'attacherait-on pas à son propos une valeur de signe et

de promesse ? Il est de ceux avec qui le dialogue interrompu va pouvoir être repris.

Il n'y a rien de plus nécessaire.

HENRI MASSIS.

En mémoire du concile d'Ephèse⁽¹⁾ 431-1931

Premiers engagements.
Saint Cyrille et le siège romain.

A un âge où le désir d'une compréhension mutuelle n'était pas le souci prédominant des théologiens, l'Alexandrin qu'était saint Cyrille était aussi peu préparé à entrer dans l'esprit de la christologie antiochienne que Nestorius n'était disposé à faire crédit à l'orthodoxie de celle de Cyrille.

Dans le fait, Cyrille, bientôt informé des propos tenus par Nestorius, déclara n'y voir que des formules blasphématoires et l'expression d'une pensée hérétique. Allait-on assister, à vingt-cinq ans de distance, à un nouveau synode du Chêne et voir un nouveau Théophile courir déposer un nouveau Chrysostome ? Les gens avertis durent se poser la question. Mais les chances de succès de Constantinople durent leur paraître d'autant moins solides que Nestorius n'avait pas le prestige des vertus de Jean Chrysostome et que Cyrille était politique plus roué et théologien plus souple que le successeur de la « Bouche d'Or ».

Cyrille ouvrit le feu dans une épître dogmatique adressée aux moines des solitudes égyptiennes. Cet élément monastique, très proche du populaire et aussi turbulent que facilement inflammable, était dévoué corps et âme, depuis les temps de saint Athanase, aux patriarches d'Alexandrie ; sa dévotion à la sainte Vierge, que saint Cyrille ne manqua pas d'alarmer, se trouva mobilisée avec enthousiasme contre les impiétés de Constantinople. Ce coup de semonce se répercuta jusqu'aux rives du Bosphore. Nestorius ne fit pas mine de l'avoir entendu ; il répondit à la cantonade du haut de la chaire de sa basilique.

Saint Cyrille se décida alors à marquer un coup plus net. Il écrivit à Nestorius que ses propos indisposaient les chrétiens et il lui expédia un bon exposé de la théologie alexandrine sur le mystère de l'incarnation. Le patriarche de la capitale ne fit pas meilleur accueil à la théologie de Cyrille que celui-ci n'avait fait à la sienne. Ces échanges de vues s'accompagnèrent de qualificatifs aigres-doux et d'insinuations peu amènes.

Puis, par malheur, des clercs d'Alexandrie eurent à se plaindre de saint Cyrille. Ils étaient venus à Constantinople pour déférer leur patriarche à la justice impériale, et, comme il était naturel, la cour avait consulté Nestorius. Menacé d'un procès où le patriarche de Constantinople épaulerait les accusateurs, saint Cyrille fit savoir à ses représentants officiels à Constantinople ou apocriisiaires, qu'ils eussent à régler leur attitude sur celle de Nestorius. Donnant, donnant ! Si Nestorius appuyait les démarches des clercs d'Alexandrie, ils répondraient à cette manœuvre en déposant une plainte, dont ils avaient le texte, disait-il, contre sa doctrine.

Cyrille n'était point prêt encore. Avant de déclancher l'attaque décisive, il était bon de s'assurer des alliés. Il s'indiquait de les chercher à la cour et à Rome. Constantinople se vit circonvenue par toutes les ressources de la diplomatie et de la propagande

(1) Voir la *Revue catholique* du 19 juin.

alexandrines. L'empereur reçut un long mémoire sur « la vraie foi », et les grandes dames de la cour, auxquelles le faible Théodosie abandonnait la conduite des affaires, Eudocie, l'impératrice, et les trois sœurs de l'empereur, Pulchérie, Arcadie et Marine, furent saisies par saint Cyrille de longs exposés théologiques où le patriarche alexandrin assoyait sa position sur des témoignages patristiques. A Rome, Cyrille dépêcha son diacre Posidonius, avec une lettre pour le Pape et tout un dossier. La lettre s'abstenait de rien préciser, sauf l'hostilité de Nestorius au *Theotocos*; pas un mot de théologie, mais une impressionnante description du péril que courait la foi en Orient; pour finir, Cyrille insinuait qu'il se ferait volontiers le distributeur d'une lettre du Pape qui contribuerait, disait-il, à « faire le front unique de tous ceux qui ne demandaient qu'à combattre pour la vraie foi ». Quant à la partie du dossier relative aux « paroles et aux pensées de Nestorius et des Pères », Cyrille, qui n'ignorait point que le Pape n'entendait pas le grec, avait pris la précaution de la faire traduire en latin, « autant qu'il avait été possible à des Alexandrins ».

La plainte de Cyrille trouva le Pape déjà indisposé contre Nestorius. Celui-ci, en effet, avait accueilli des pélagiens, négateurs du péché originel, que Rome avait condamnés, et il avait fait mine de demander au Pape des explications sur leur affaire. De plus, saisie par ailleurs du cas de Nestorius, elle avait commis l'examen de ses sermons à un moine de Marseille, Cassien, et il est probable qu'alors déjà elle était en possession du rapport de celui-ci. Gros ouvrage en sept livres, la consultation de Cassien assimilait, toujours par voie « logique », les idées de Nestorius à celles de Paul de Samosate : le Christ de Nestorius n'était qu'un homme ordinaire à qui la sainteté de sa vie avait valu les honneurs de la déification. Toutefois, autant qu'on le voit, c'est sur le vu du dossier transmis par Alexandrie que le Pape se décida à une démarche officielle. Assisté d'un synode romain, Célestin expédia à Nestorius une lettre qui se terminait par une sentence conditionnelle d'excommunication. *Sache donc clairement, disait-il, que voici notre sentence. Si tu ne prêches point du Christ notre Dieu ce que tiennent l'Eglise romaine, l'Eglise d'Alexandrie et l'Eglise catholique universelle, ce qu'a d'ailleurs tenu excellemment jusqu'à toi la sainte Eglise de la grande ville de Constantinople; et si, dans les dix jours de la notification de la présente, tu ne condamnes pas, par une déclaration franche et écrite, cette nouveauté perdue qui tâche de séparer ce que l'Ecriture vénérable a uni, tu es déchû de la communion de l'Eglise catholique universelle. Cette pièce, qui contient notre jugement, nous l'adressons, avec tout le dossier, par mon fils précité, le diacre Posidonius, à notre saint collègue dans le sacerdoce, le pontife de la ville précitée d'Alexandrie, qui nous a fait plein rapport sur cette affaire, pour qu'il agisse en notre place, que notre décision vienne à ta connaissance et à celle de tous nos frères, car tous doivent être informés quand la cause de tous est en jeu. Dieu te garde saui, ô frère très cher!*

Fait digne de remarque! Cette lettre, si impérative dans sa conclusion, n'articulait pas un seul grief précis contre Nestorius. Pas un mot sur la théologie de l'incarnation, pas même une seule mention du titre de « Mère de Dieu », qui avait été l'occasion du débat. Une invitation à respecter « l'enfantement virginal », une allusion transparente au sort de Paul de Samosate, un rappel du mot de l'Ecclésiastique, si fréquemment cité dans la tradition : *Ne scrute point ce qui te dépasse!* c'était là tout le contenu doctrinal du document. Le Pape avait pourtant lu les lettres lui adressées par Nestorius, — il revient deux fois sur la nécessité où il a été de les faire traduire, — mais il n'y avait vu, disait-il, que du verbiage : Nestorius enveloppait la vérité d'obscurités, il n'admettait un point de doctrine que pour le nier aussitôt après, et vice versa, et toute cette conduite avait jeté le trouble dans l'Eglise de Constantinople. Visiblement, le Pape, quels que fussent ses motifs d'en agir de la sorte, faisait abstraction de la théologie pour se cantonner

dans le domaine de la foi et du bon ordre ecclésiastiques, qu'on lui avait dit menacés. Nul doute que, pour apprécier la doctrine de Nestorius, il avait fait confiance à Cyrille « qui lui avait fait plein rapport sur cette affaire », comme il faisait maintenant confiance au patriarche d'Alexandrie pour assurer l'exécution du patriarche de Constantinople. Les considérants du Pape fixaient donc la mesure de la délégation qu'il accordait à Cyrille : il est opportun de mettre le fait en mémoire.

Mais saint Cyrille ne s'en tint pas là. Sitôt en possession du document romain, il écrivit à Nestorius. L'inculpant d'hérésie, il le requérait, dans le fait, non seulement de confesser la foi commune des Eglises sur l'incarnation, mais encore d'admettre toute la christologie alexandrine. En effet, il avait résumé celle-ci dans douze propositions, rédigées sous forme d'anathèmes, que Nestorius était invité sans plus à souscrire. La terminologie antiochienne était impitoyablement écartée comme l'expression d'une pensée hérétique, et Nestorius était requis d'admettre, comme expression authentique et nécessaire de la vraie foi, la formule alexandrine de l'union du Verbe à la chair selon la nature, dans laquelle les Antiochiens se refusaient à voir autre chose que la vieille hérésie d'Apollinaire. Fatale identification de la théologie à la foi! Et quelle différence entre les exigences de saint Cyrille et la modération extrême du document du pape Célestin!

Au courrier qui emportait la lettre destinée à Nestorius, Cyrille en confia une autre, pour Jean d'Antioche. Mais fidèle à la discipline qu'il avait gardée en accusant Nestorius à Rome, il ne soufflait mot des anathématismes, qui lui eussent immédiatement aliéné tous les théologiens du diocèse d'Orient.

Nestorius et les Orientaux

Sur le vu des lettres de Cyrille, Jean d'Antioche ajouta au dossier que le courrier emportait à Constantinople une nouvelle lettre à l'adresse de Nestorius. Lettre toute de bon sens et remplie de conseils de modération. De quoi s'agissait-il après tout, disait Jean, sinon d'un mot, le *Theotocos*. Célestin parlait d'un délai de dix jours, mais, à vrai dire, fallait-il plus d'un jour, plus de quelques heures même, pour prendre parti? Des docteurs de l'Eglise avaient employé ce terme, et ceux qui ne l'avaient pas fait n'avaient pas reproché aux premiers d'en avoir usé. Nestorius lui-même avait reconnu au *Theotocos* un sens acceptable; s'il avait exagéré le péril qu'offrirait son emploi, il avait pu se tromper, mais était-ce une honte de reconnaître son erreur? Tel était l'avis, poursuivait Jean, de nombreux évêques orientaux. De grâce, point de disputes, point de rupture de la communion entre les Eglises! Tel est le brui déjà fait autour de cette affaire que, si Nestorius se raidit, c'en est fait de la paix du monde chrétien. Vois, disait-il, « l'Occident et l'Egypte, et vraisemblablement aussi la Macédoine (l'Illyricum, soumis aux influences romaines) ont résolu de briser l'unité que la grâce de Dieu a accordée à la communauté des Eglises au prix des sueurs et des peines de saints et illustres évêques et spécialement du grand et très saint Acace, notre père à tous! Qui te blâmerait d'exprimer ce que tu penses (quand même)? Qui n'approuverait plutôt que tu admettes un vocable dont, nous le savons, ta piété possède le sens, et cela, pour la stabilité et la paix de l'univers?... »

Quelle âme douce et pacifique que ce Jean d'Antioche! Quel sens de l'unité ecclésiastique dans cet homme d'Eglise! Et quelle pensée touchante que d'engager à la modération le jeune patriarche de la capitale au nom du vieil Acace de Bérée, comme si le doyen d'âge de l'épiscopat d'Orient portait dans son corps de vieillard centenaire les cicatrices des déchirements que l'intercommunion des Eglises avait subis depuis un siècle et qu'il s'était inlassablement employé à composer!

Tout ce dossier de lettres de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche atteignit Nestorius le 30 novembre 430. Mais, dans l'entretemps, la position du conflit avait changé du tout au tout par la convocation d'un concile. La plainte des clercs d'Alexandrie contre Cyrille et celle de Cyrille contre Nestorius avaient placé deux chefs d'Eglise dans la posture d'accusateur et d'accusé : la cour avait décidé de confier à une assemblée impartiale d'évêques le jugement de ces affaires qui menaçaient de jeter, une fois de plus, le trouble dans les rapports des Eglises. Une « lettre divine » des empereurs Théodose (d'Orient) et Valentinien (d'Occident), adressée le 19 novembre 430 à tous les métropolitains, les avait convoqués à Ephèse pour le 7 juin 431, fête de la Pentecôte; ils devaient se faire accompagner de quelques suffragants. Le trouble résultant des discussions y serait apaisé, disait la lettre, suivant les canons de l'Eglise, et on y redresserait, pour l'honneur de la religion et l'intérêt public, ce qui n'avait pas été fait comme on l'aurait dû; en attendant la décision à intervenir par un commun suffrage, chacun était formellement invité à s'abstenir de toute nouvelle démarche.

Evidemment, Nestorius n'était pas pour rien dans la convocation du concile. Cyrille avait fait donner Rome; Nestorius faisait donner l'empereur, et, par la convocation du concile, il saisissait l'opinion publique de l'Eglise entière, laquelle, il l'escomptait, n'approuverait pas en bloc la théologie alexandrine.

Néanmoins, pour arriver au concile les mains nettes, Nestorius obtint aux conseils de modération qu'il avait reçus d'Antioche. Sans attendre les dix jours que lui fixait la lettre de Célestin, il précisa sa position doctrinale dans un sermon prêché le 6 décembre. Sous le vêtement latin que lui a donné un contemporain, cette pièce d'éloquence, qui porte bien la marque de son temps, est encore toute vibrante de l'indignation qui emportait le patriarche de Constantinople à la pensée que son collègue d'Alexandrie eût incriminé son orthodoxie. Elle anathématisait Paul de Samosate, l'homme des deux fils dans le Christ, elle admettait le *Theotocos*, mais, pour qu'il fût clair que cette appellation ne recouvrait point d'hérésie, elle requérait Cyrille de confesser aussi que la Vierge était « mère de l'homme ». A plus d'une reprise, elle insinuait que saint Cyrille s'était bien rendu compte qu'il fallait autre chose que des traités de théologie pour impressionner les hauts fonctionnaires de la cour.

Si donc, disait Nestorius, ce n'est point selon la maladie d'Apollinaire, en cachant sous un masque catholique la rage d'Apollinaire, que tu proclames Marie mère de Dieu, confesse avec moi ce que disent tous les catholiques. Les catholiques, en effet, qui disent Mère de Dieu dans un sens orthodoxe, n'appellent pas seulement la Vierge sainte Mère de Dieu, mais aussi Mère de l'homme. Elle est mère de Dieu à cause de l'union du Verbe à son temple; Mère de Dieu, non pas à cause de la divinité (du Verbe, qui serait franchement) séparée de l'humanité, mais à cause de l'union du Dieu Verbe à (son) temple; mais Mère de l'homme aussi, à cause du temple qui, par nature, est consubstantiel à la Vierge sainte. Et plus loin : Je n'ai pas dit autre le Fils et autre le Dieu Verbe, mais j'ai dit le Dieu Verbe autre par nature et le temple autre par nature; de fils, il n'y en a qu'un, par la conjonction (des deux). Ainsi l'ai-je dit dès le principe! Avance-toi donc et attaque ce langage! Ne me décoche pas des flèches d'or! Car moi, je n'ai pas de flèches d'or! Je te dis, moi, reprenant les paroles du bienheureux Pierre : D'argent et d'or, je n'en ai point, mais ce que j'ai, je te le donne! Au nom de Notre-Seigneur, Jésus-Christ de Nazareth, apprends (à reconnaître dans le Christ) et l'homme et le Dieu!

En bref, Nestorius restait donc sur des positions qu'il n'avait pas eu à changer. Il admettait ce que proclamait la foi commune de Rome, d'Alexandrie et de l'Eglise universelle, mais il l'exprimait dans les termes de la christologie dualisante d'Antioche. Par ailleurs

il retombait dans le travers commun à son époque, car il ne voyait qu'hérésie latente sous les formules de la christologie unitaire d'Alexandrie.

Sur les principes de la christologie, c'est-à-dire, sur l'expression du mystère de l'incarnation dans les termes d'un système « philosophique », Nestorius était resté fidèle à la pensée de ses maîtres d'Antioche. On le vit bien quand Jean d'Antioche, Théodoret et les autres évêques orientaux, ceux-là même qui l'invitaient naguère à ne pas élever d'objection de principe contre le *Theotocos*, eurent enfin connaissance des anathématismes de saint Cyrille. Tout l'Orient fut alerté par Jean d'Antioche. Nous possédons, dans une version latine, la lettre qu'adressa celui-ci à son collègue du diocèse de Pont, Firmin de Césarée. Il s'y informe si les anathématismes sont connus en Asie Mineure; il se refuse à croire, dit-il, que ces douze propositions émanent vraiment de Cyrille, car elles ressuscitent purement et simplement l'apollinarisme. *Ces propositions*, disait Jean, *comme tu pourras le voir à la lecture, veulent que le corps que le Dieu Verbe a pris de la sainte Vierge, soit de même nature que sa divinité*, — voilà donc comment les Orientaux traduisaient l'« union en nature, l'union physique » de saint Cyrille! — *alors que, tu le sais bien, la divinité est incapable de subir un changement. La piété veut qu'on parle d'union souveraine, de conjonction [des deux], mais elle interdit de parler d'identité de nature, ce qu'autrefois ont osé dire et penser les Apollinaristes.* A la prière de Jean, deux de ses suffragants, André de Samosate et Théodoret de Cyr, composèrent des réfutations en règle des anathématismes de saint Cyrille et une défense de la christologie antiochienne.

Ainsi donc, au concile qui allait s'ouvrir, deux christologies allaient s'affronter, celle d'Alexandrie et celle d'Antioche. Et chacune, accusant l'autre d'hérésie, se prétendait seule à sauvegarder la foi commune à l'incarnation! Nestorius serait appuyé par les évêques du patriarcat d'Orient. Saint Cyrille aurait pour lui la commission romaine, mais dont l'objet, dans le fait, avait été très limité; puis, reçue un an auparavant, n'était-elle pas épuisée, maintenant que Nestorius avait ouvertement professé la foi commune de l'incarnation et admis le *Theotocos*, et que, de plus, toute l'affaire avait été remise à un concile général, auquel le pape, dès réception de la « lettre divine », avait envoyé des délégués, deux évêques et un prêtre, munis d'instructions dont on ignorait la nature?

Les deux conciles d'Ephèse

Peu à peu, les caravanes d'évêques faisaient leur apparition dans la métropole du diocèse d'Asie. Nestorius, dont le siège était le plus proche du lieu du rassemblement, arriva le premier. Puis, à quelques jours de la Pentecôte, Cyrille, à la tête d'une cinquantaine d'évêques égyptiens, et de tout un peuple de moines et de clercs. Au jour fixé pour l'ouverture du concile, le 7 juin, beaucoup manquaient encore à l'appel. On était sans nouvelles des légats romains, qui n'avaient pu prendre la mer avant la mi-mai, et du groupe des Orientaux, que conduisait Jean d'Antioche. Juvénal de Jérusalem débarqua le 12 juin avec une quinzaine d'évêques de Palestine; les Macédoniens, eux aussi, finirent par arriver.

L'atmosphère d'Ephèse était orageuse. Memnon, l'évêque local, et saint Cyrille, affectant dès le principe de tenir Nestorius pour condamné, lui avaient interdit, à lui et aux siens, l'entrée des églises. Ils l'attaquèrent dans leurs sermons, et Nestorius ne dut pas se faire faute de leur répondre. Tels maîtres, tels valets : les marinières d'Alexandrie se colletèrent avec les gens du patriarcat de Constantinople. Le tout sous les yeux du délégué impérial, le comte Candidien, qui commençait sans doute à se rendre compte qu'il lui serait malaisé d'exécuter les instructions qui lui prescrivaient d'écarter de la ville les moines et les indésirables, d'assurer à chacun la liberté de parole, de veiller à ce que tout se passât dans

l'ordre et la paix et de ne point permettre qu'on discutât rien avant que ne fût élucidée la question de la foi.

Vers le 20 juin sans doute, Cyrille reçut un billet de Jean d'Antioche. Le patriarche d'Orient, qui avait choisi la voie de terre, faisait savoir qu'il était en route depuis trente jours; bêtes et gens étaient fourbus, mais on progressait; la caravane n'était plus qu'à cinq ou six étapes d'Ephèse.

C'est dans ces conditions que saint Cyrille, le dimanche 21 juin, convoqua subitement le concile pour le lendemain. Pourquoi cette hâte, et ce désir d'agir avant l'arrivée des Orientaux? Les textes nous font trop bien connaître la situation pour que les historiens respectueux des vraisemblances historiques aient pu hésiter. Sans les Orientaux, Cyrille était sûr de la majorité; leur présence, au contraire, non seulement l'empêcherait d'enlever une condamnation pure et simple de Nestorius, mais mettrait ses anathématismes à lui en vilaine posture; mieux valait placer les Orientaux devant un fait accompli. On a supposé que, pour s'arroger la présidence du concile, à laquelle par ailleurs rien ne le destinait, saint Cyrille s'était explicitement prévalu de la commission romaine, reçue, mais à toute autre fin, l'année d'avant; dans le fait, les documents sont muets sur ce point.

Dès que la convocation, rédigée au nom de Cyrille, de Memnon et de Juvénal, atteignit les évêques à leur logement, tout Ephèse fut en rumeur! Soixante-huit évêques remirent une protestation à Cyrille. Candidien, lui aussi, s'insurgea avec énergie contre cette violation des ordres impériaux, mais Cyrille objecta son ignorance; quand le comte les eut exhibés, on le mit à la porte « avec des injures et des violences »; il dut se résigner à faire placarder un édit de protestation, avec le texte de la « lettre divine » au synode. Qu'on attende les Orientaux! clamaient tous les opposants. Le synode qu'a convoqué l'empereur n'est pas le synode d'un parti!

Impavidum ferient ruinae... Saint Cyrille ouvrit le concile le lendemain lundi 22 juin, en présence de cent cinquante et un évêques. Touché le dimanche, comme les autres, par la convocation, Nestorius refusa de s'y rendre. Le lundi, Cyrille lui envoya deux sommations. *C'est la troisième citation canonique*, disait la seconde sommation, *que le très saint concile adresse à ta Révérence, usant envers toi de patience et de longanimité. Veuille donc, cette fois au moins, y faire honneur; viens te défendre des opinions hérétiques que, raconte-t-on, tu as publiquement prêchées. Sache que, si tu te dérobes aux plaintes écrites et orales formulées contre toi, le très saint synode sera obligé de prononcer contre toi conformément aux canons des saints Pères!*

Nestorius ne céda point. Au reste, son cas fut liquidé en une seule séance. On lut le symbole de Nicée, et divers documents, dont quelques-uns ont été cités plus haut : lettres de Cyrille à Nestorius, de Nestorius à Cyrille, lettre du Pape à Nestorius, la fameuse lettre aux anathématismes; puis, toute une série de textes patristiques qu'on mit en parallèle avec des textes de Nestorius qui, assura-t-on, les contredisaient. Après le vote, naturellement unanime, on rédigea la sentence contre Nestorius, contumace et hérétique. Vu les impiétés qu'il avait avancées dans ses lettres, sermons et conversations, les évêques du synode cyrillien se disaient « forcés par les canons et la lettre de notre très saint Père et collègue Célestin, évêque de l'Eglise des Romains, de porter contre lui, en versant d'abondantes larmes, cette lugubre sentence : *Blasphémé par lui, Notre-Seigneur Jésus-Christ a décidé, par l'organe de ce très saint synode, que Nestorius était étranger à la dignité épiscopale et au collège tout entier des évêques* ». Le soir même, un court billet du « saint synode réuni à Ephèse par la grâce de Dieu selon l'ordre des très pieux et très chrétiens empereurs » signifiait à Nestorius sa déposition. L'adresse portait : *A Nestorius, nouveau Judas!*

Le lendemain, Candidien protestait par voie d'affiches, et

expédiait un courrier à la cour, pour informer l'empereur de ce coup de force.

Quelle ne fut pas la stupeur des Orientaux lorsque, enfin arrivés le 26 juin, ils apprirent que l'essentiel était fait! Stupeur et indignation qui les porta malheureusement à un autre excès : se réunissant de leur côté en concile, ils déposèrent Cyrille et Memnon, comme hérétiques et transgresseurs des canons ecclésiastiques et des ordres impériaux. Cyrille, disait leur protocole, a précipité les choses pour échapper lui-même à l'examen de ses anathématismes, qui reprennent les hérésies d'Arius, d'Apollinaire et d'Eunomius. Une sentence de déposition, revêtue de cinquante-trois signatures, leur fut incontinent expédiée.

C'est devant cette situation, quasi inextricable, de deux conciles s'entr'anathématisant comme hérétiques que les légats romains se trouvèrent en débarquant à Ephèse, sans doute le 8 ou le 9 juillet. Ils apportaient au synode et à Cyrille lui-même des lettres dont la modération, une fois de plus, contrastait singulièrement avec ce qui s'était passé. C'est la sauvegarde de la foi qui préoccupait le Pape. Il recommandait aux évêques la bonne entente, l'humilité qui écarterait toute préoccupation d'intérêt personnel. Il ne maintenait la sentence qu'il avait portée l'année précédente que si Nestorius continuait, comme Cyrille le lui avait assuré, à s'écarter de la foi.

Quel parti prendre? durent se demander les légats. Leurs instructions secrètes, conçues en termes fort larges, leur prescrivaient de faire respecter l'autorité du siège romain; sur la manière, ils s'entendraient avec saint Cyrille. Si, disaient-elles, vous trouvez l'opinion divisée, consultez les circonstances, et prenez l'avis de notre frère Cyrille. Ce n'était qu'une indication. Dans le fait, après avoir pris connaissance des procès-verbaux du concile cyrillien, les légats déclarèrent que « tout s'était passé canoniquement et selon la discipline ecclésiastique »... Quand on lit les discours qu'ils prononcèrent devant le synode cyrillien, et qu'on prend connaissance du rapport qui fut envoyé à Rome par celui-ci, on se demande avec inquiétude sous quel jour la situation leur fut présentée et ce qu'ils en connurent. On ne voit pas qu'ils aient pris contact avec les Orientaux. Quant au rapport du concile cyrillien à Célestin, il est au moins tendancieux : sans dire un mot des anathématismes qui avaient donné à toute l'affaire sa vraie signification, il racontait que Jean avait volontairement retardé son arrivée, dans la crainte de voir démasquer sa propre hérésie au concile, et qu'au reste, il avait fait dire à Cyrille de commencer le concile sans plus l'attendre; il ajoutait que le parti de Jean se réduisait à une trentaine d'évêques, dont la situation canonique à tous était loin d'être régulière, qu'il y avait parmi eux des pélagiens (hérésie récemment condamnée à Rome), etc. Elle serait bien curieuse à écrire, l'histoire des légations envoyées en Orient, aux V^e et VI^e siècles, par le siège de Rome; on y verrait comment les clercs romains, évoluant dans un milieu dont les mœurs, la langue et la mentalité leur étaient étrangères, se laissèrent à l'occasion couvrir de fleurs et manier par les Grecs.

La cour, plus proche et mieux renseignée, était en mesure d'agir plus efficacement. Saisie d'une avalanche de lettres et de rapports émanés des deux partis, elle crut contenter tout le monde en ratifiant les décisions des deux assemblées. Un nouveau commissaire impérial, le comte Jean, se présenta, dans les premiers jours d'août, porteur d'une nouvelle « lettre divine » qui confirmait la déposition de Nestorius, faite par le concile cyrillien, et celle de Memnon et de Cyrille, prononcée par le concile de Jean d'Antioche. Il engagea les évêques à se disperser, mais il perdit sa peine. Il n'eut pour ressource que de consigner dans leur logement les trois évêques déposés...

En septembre, abandonné par la cour, Nestorius fut reconduit, sous bonne garde, à son ancien couvent d'Antioche; en octobre, on lui donna un successeur en la personne d'un vieux prêtre inoffensif, Maximien. Saint Cyrille avait pris le parti, autrement sage, d'échapper à la police impériale. Furtivement, il fit voile pour Alexandrie. Une fois en Egypte, l'empereur, c'était lui!

Ainsi finit le concile d'Ephèse. Rome reconnut Maximien. L'Occident, qui n'avait pas très bien compris la nature de la partie qui s'était jouée à Ephèse, enveloppa les Orientaux dans la suspicion où il tenait Nestorius; il ne fut guère renseigné que plus tard, et par les actes du parti cyrillien, qui présentent parfois de troublantes lacunes de documentation. Il resta étranger à la lutte qui se poursuivait, en Orient, autour des anathématismes de saint Cyrille, que les Orientaux continuaient d'attaquer avec violence.

Deux ans passèrent en ces luttes stériles. En 433, Cyrille et Jean d'Antioche se réconciliaient sur la base d'un compromis, la célèbre formule d'union. Les deux partis y formulaient le dogme de l'incarnation en disant qu'il y avait eu « union de deux natures », et que le Verbe « s'était uni, dès la conception, le temple qu'il avait pris de la Vierge, Mère de Dieu ». Plus n'était question de la fameuse « union physique » qui fait le fond des anathématismes; saint Cyrille avait renoncé à les imposer comme la seule expression correcte de la foi. Si, dès le principe, le patriarche d'Alexandrie avait eu cette modération, et si son collègue de Constantinople ne s'était pas montré plus sourcilieux que Jean d'Antioche sur le *Theotocos*, le concile d'Ephèse n'aurait pas eu lieu.

Les discussions devaient reprendre, sur ce même problème christologique, mais avec d'autres hommes et une autre issue, vingt ans plus tard, aux temps du concile de Chalcédoine.

Les hommes et l'Eglise, la papauté et le dogme, à Ephèse

Quelques-uns, peut-être, de ceux qui ont bien voulu parcourir ces pages, auront été tentés de s'étonner que le concile d'Ephèse ne rappelle que de loin les dernières assises du Vatican (1869-1870), ou encore que l'hérétique Nestorius ait conservé quelque chose de chrétien et saint Cyrille quelque chose d'un homme. Mais ils auront sans doute considéré que nous avions essayé de résumer une page d'histoire sur la signification de laquelle les auteurs catholiques se mettent de plus en plus d'accord.

Au reste, l'Eglise n'est belle qu'à la pleine lumière de la vérité, et si le Christ, son divin fondateur, a permis qu'elle restât humaine jusque dans ses fils les plus glorieux, pourquoi y trouverions-nous matière à scandale? Au temps du Christ, il n'y eut que des Phariséens pour s'étonner que les disciples eussent enlevé quelques épis à un champ qu'ils traversaient, et le Maître les excusa. Comme saint Paul, l'Eglise ne craint point de s'enorgueillir même de ses infirmités, car c'est par elles, elle le sait, que resplendit aux regards du monde, dont elle a mission de se concilier l'audience, la force du Christ qui habite en elle. L'édition critique des actes du concile d'Ephèse, actuellement en cours de publication et que nous avons consultée, est établie par les soins d'un historien protestant allemand, grâce à de larges subsides de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Tel qu'il fut, le concile d'Ephèse est une des grandes dates de l'histoire de la papauté et de l'affirmation du dogme catholique.

Toujours la même depuis saint Pierre, la papauté, en 431, n'a pourtant pas les traits historiques qui la caractérisent en 1931; elle n'a pas ceux qu'elle avait au concile du Vatican, ni même ceux qui la marquèrent au XVI^e siècle au concile de Trente.

Le saint et très bienheureux apôtre Pierre, prince et tête des apôtres, colonne de la foi, fondement de l'Eglise catholique, disait le prêtre

Philippe, légat du siège apostolique, aux pères du concile cyrillien, *a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du genre humain, les clés du Royaume, et à lui fut donnée puissance de lier et de délier; jusqu'aujourd'hui et toujours, il vit et juge en ses successeurs*. L'historien de la papauté se doit d'épingler ces paroles, car c'est la première fois que les Orientaux entendaient dans un de leurs conciles une affirmation aussi nette des droits du siège de Pierre. Et quoique le légat voulût bien assurer que ce principe « n'était douteux pour personne, mais avait été manifeste à tous les siècles », l'histoire des relations du siège romain avec l'Orient aux V^e et VI^e siècles montre assez que l'épiscopat oriental n'y pensait pas tous les jours et qu'il lui fallait d'ordinaire un sérieux effort pour le reconnaître dans la pratique. Capréolus lui-même, diacre de Carthage, le seul représentant que l'Afrique eût envoyé à ce concile oriental, dut se souvenir que, tout récemment, en 428, les évêques d'Afrique, qui entretenaient avec Rome des relations autrement suivies que les Eglises d'Orient, avaient mandé au même pape Célestin « qu'ils n'avaient trouvé nulle part dans les canons authentiques de Nicée que le siège romain eût le droit d'envoyer des légats à leur synode ».

Successeur régulier de ce Pierre, et en tenant la place, continuait le légat, *notre saint et très bienheureux pape, l'évêque Célestin, nous a envoyés, pour qu'il fût présent en notre personne à ce saint synode, que les empereurs très chrétiens et très humains... ont ordonné afin que la foi catholique, qui s'est conservée depuis toujours jusqu'à maintenant, reste à jamais inébranlée*. Par là, après avoir esquissé le type des rapports qui devaient exister entre le siège romain et les évêques, le légat marquait comment l'Eglise entendait réduire à une intervention qui protégerait la foi, le protectorat impérial qu'elle avait dû accepter, avec ses avantages et ses inconvénients, depuis Constantin.

Deux mobiles surtout inspirent les protagonistes de ces conflits qui divisent les Eglises orientales aux IV^e et V^e siècles : le souci de la conservation de la foi et le désir d'assurer à leur siège une prééminence à laquelle ils prétendent à des titres divers. En quelle proportion se combinent-ils? On peut ici, semble-t-il, excéder la mesure en deux sens.

Les uns, et c'est souvent le fait des historiens protestants, exagèrent volontiers l'importance du côté politique. Pour eux, dirait-on, la succession des conciles orientaux marque simplement les étapes de l'abaissement d'Alexandrie ou de l'élevation de Constantinople; on croirait, à les lire, que les questions de doctrine n'ont servi que de prétextes à des rivalités politiques.

D'autres, au contraire, ont tendance à tout sacrifier au côté doctrinal. A les entendre, on s'imaginerait facilement que l'Orient a vu sans cesse l'hérésie en lutte avec l'orthodoxie, et que des Eglises entières, leurs pasteurs en tête, ont subitement abandonné les points les plus certains de la foi traditionnelle pour sombrer dans de monstrueuses erreurs.

Ces deux conceptions de l'histoire de l'Orient chrétien à l'époque qui nous occupe sont fausses dans la mesure où elles grossissent, au gré d'une fantaisie qui ignore les sources ou qui en fait abstraction, l'un quelconque des traits d'une réalité très complexe.

Si l'on veut bien prendre un contact direct avec les textes des conciles et les œuvres des anciens auteurs ecclésiastiques, on acquiert l'impression grandissante que c'est bien le souci de la foi qui occupe l'avant-plan des préoccupations des hommes d'Eglise de ce temps. Ils ont conscience d'avoir reçu ce trésor de la tradition apostolique, conscience aussi que le salut du monde est lié à la conservation intacte de ce dépôt. « Avec moi, prince, terrassez les hérétiques; avec vous, je terrasserai les Perses! » Ce mot de Nestorius à Théodose II exprime bien l'âme d'une époque.

Mais justement, ce souci les rend sourcilieux sur tout ce qui touche

à la doctrine. Pas n'est besoin d'une altération véritable de la foi pour les alarmer. Dès là que, dans la confrontation nécessaire des mystères de la foi avec la raison humaine, quelqu'un paraît compromettre, ne fût-ce que de loin, le dépôt sacré, de proche en proche les Eglises s'émeuvent, on le combat comme un péril commun et on lui décoche le mot d'hérétique. Il peut être de bonne foi : peu importe ! Vite, on remonte jusqu'à ce qu'on croit être les secrets présupposés de sa doctrine, on en développe les conséquences qu'un chacun peut en tirer, et on lui attribue le tout. La séparation des Eglises, la lenteur des communications, l'ignorance de la langue de l'adversaire, les particularismes d'école, et hélas, aussi, le jeu des ambitions humaines, tout cela enfle le débat, crée des malentendus et prépare des schismes. Et ainsi, de par les conditions historiques, de par les infirmités aussi de notre nature humaine, cette susceptibilité doctrinale, qui est un des plus beaux traits de l'antiquité chrétienne, a pu devenir le principe de convulsions dramatiques et de schismes douloureux. Bien des aventures de ce genre sont à l'origine de la séparation, toujours aiguë, des deux parties du monde chrétien.

Il est remarquable que la lettre du pape Célestin à Nestorius s'ouvre par une recommandation de s'en tenir à la foi et de ne pas scruter les mystères inscrutables. Il est constant que Rome s'est ici maintenue, dans le fait, sur le strict terrain de la foi sans vouloir s'engager sur celui de la théologie. Récemment encore, un historien protestant allemand faisait à l'Occident, et à Rome en particulier, un grief de ce qu'il appelait « l'hostilité occidentale à la science théologique », pour louer au contraire les Grecs qui auraient sans cesse fait effort pour expliquer scientifiquement les dogmes chrétiens. Mais outre que c'est là se méprendre sur le caractère de la tradition orientale la plus authentique, c'est encore se méprendre sur le caractère des vérités de la foi. Dieu ne nous en a communiqué la connaissance par l'Eglise que pour orienter notre marche vers un monde divin qui nous déborde de toutes parts. Elles tiennent en quelques lignes, et se condensent, dans les symboles, en des affirmations qui restent à la portée du plus simple des chrétiens. Il est sans doute permis aux théologiens de les « expliquer », de les interpréter dans les cadres de systèmes humains, mais une double règle s'impose à leur travail. Non seulement ces interprétations doivent respecter les dogmes qu'elles veulent expliquer, mais elles ne peuvent jamais prétendre à se confondre avec la foi. C'est la gloire de l'Eglise, et elle éclate aux yeux de l'historien dans les définitions infaillibles de ses conciles et de ses pontifes, de n'avoir rien laissé tomber du dépôt primitif, mais aussi de n'avoir jamais permis qu'on le confondît avec des spéculations humaines.

Peu importe ici la question très difficile, et que nous avons réservée, de l'orthodoxie ou de l'hétérodoxie de pensée de Nestorius ; peu importent aussi certains procédés de saint Cyrille et des Antiochiens. Par delà les personnes et leurs actes, c'est l'Eglise elle-même qui nous intéresse ici. Or, pour l'Eglise, Ephèse fut une grande date.

Dans le domaine de l'affirmation du dogme catholique, le concile fut une profession de foi à l'unité du Christ, vérité indissolublement liée, pour toute la tradition, à l'efficacité de la Rédemption. Il mit en garde la christologie antiochienne contre une exagération de son « dualisme », comme, vingt ans plus tard, le concile de Chalcedoine (451) mettrait en garde la christologie alexandrine contre une exagération de son « unitarisme ». Enfin, il rendit un solennel hommage à la sainte Vierge et confirma la vérité de son titre de Mère de Dieu, qui devait dans la suite, et jusqu'à nos jours, faire le fond des réflexions catholiques sur les autres privilèges de Marie.

Dans le domaine de l'institution ecclésiastique elle-même, Ephèse fut une affirmation, à la face de l'Orient, des privilèges dont avait conscience le siège romain et de son souci constant de garantir, par l'univers entier, la pureté de la foi catholique.

RENÉ DRAGUET,
Professeur à l'Université de Louvain.

A propos d'Argus

Enseignement libre et enseignement officiel

Argus n'est pas mort. Sa prose réapparaît dans le *Flambeau* d'avril-mai. Courte prose : trois petites pages constituant sa réplique à la réponse que j'avais publiée ici même le 3 avril dernier.

Prose d'ailleurs pleine d'aménité, le magnanime Argus ne voulant pas avoir la cruauté de me reprocher mon « ignorance suffisante ». Il paraît que j'étais seulement « mal informé », mais que le dernier article d'Argus doit complètement me renseigner.

En effet. Je suis complètement renseigné — et édifié — sur les procédés de discussion d'Argus lorsqu'il s'est fourré le doigt dans... les yeux.

Il prétend avoir fait justice des critiques de la *Revue catholique*, et réclame de sa courtoisie et de son impartialité qu'elle fasse connaître la réponse d'Argus, — c'est-à-dire ses *arguties*, — à ses lecteurs.

Et comment donc ! Mais avec les commentaires qui s'imposent, étant bien entendu que le *Flambeau*, à son tour, mettra sous les yeux de ses lecteurs les termes de la présente duplique.

* * *

J'aurais fait à Argus deux critiques. Commençons par la première, en citant *in-extenso* Argus du *Flambeau* d'avril-mai :

« Nous avons écrit que, dans les dépenses d'enseignement à charge des *contribuables* (1), l'enseignement primaire intervient pour 395 millions. M. du Bus déclare qu'il est impossible d'admettre ce chiffre, qui est de loin trop élevé, et doit être ramené à 213 millions.

» Le chiffre de 395 millions, que nous avons *proposé* pour l'année 1930, est un chiffre de *prévision*. Nous avons tablé sur des *probabilités*, en nous fondant sur les résultats de 1930 connus au moment où nous écrivions ; car les résultats définitifs de l'exercice 1930 ne seront établis qu'en 1932 : il se peut qu'ils s'écartent légèrement de nos *pronostics*, en deça ou au delà.

» Nous prendrons comme base de notre examen les derniers résultats acquis, le dernier exercice clos : celui de 1929.

» Une observation, tout d'abord. M. du Bus se fonde, pour nous contredire, sur une réponse faite à M. le député Winandy, en juillet 1930, par M. le ministre des Sciences et des Arts. En 1930, d'après ce dernier, il y aurait eu dans les écoles libres 391, 018 enfants pour lesquels l'Etat payait 213,398,183 francs.

» Nous constatons, à regret, que M. Vauthier, dans la réponse dont M. du Bus se sert contre nous, a fourni des chiffres inexacts, incomplets ou relatifs à des années antérieures. Nous allons donner les chiffres exacts pour l'exercice 1929 : il sera facile à quiconque de les contrôler soit au ministère des Sciences et des Arts, soit à la Cour des comptes.

» L'enseignement libre a encaissé, en 1929, pour :

| | |
|--|-------------|
| » Traitements de l'enseignement primaire . . . fr. | 216,000,000 |
| » Traitements de l'enseignement gardien . . . | 44,000,000 |
| » Traitements de disponibilité et intérimaires . . . | 2,400,000 |
| » Inspection diocésaine | 1,300,000 |

» TOTAL . . . fr. 263,700,000

(1) Les mots soulignés le sont par moi (C. B. W.)

» Deux cent soixante-trois millions; nous voilà déjà loin de 213; mais ce n'est pas tout; il faut ajouter :

» Pensions à charge de la Dette publique et du Département des Sciences et des Arts. fr. 54,000,000

» Total à charge du budget de l'Etat 317,700,000

» Plus les sommes versées par les communes et les provinces. Elles s'élèvent pour les communes à : 29,000,000; pour les provinces à : 3,500,000 francs; soit au total : 32,500,000 francs.

» En résumé, l'enseignement libre du degré primaire a coûté, en 1929, plus de 350,000,000 de francs aux contribuables belges.

» Pour 1930, les chiffres de 1929 doivent être, en ce qui regarde les dépenses de personnel et les pensions, augmentés de 11 %.

» En effet, les traitements ont été majorés de 10 % à partir du 1^{er} juillet 1929, soit 5 % pour l'ensemble de l'année.

» Ces mêmes traitements ont subi une nouvelle majoration de 6 % pendant l'année 1930, soit dans l'ensemble 16 % contre 5 % en 1929; différence : 11 %.

» Si donc le nombre des agents est resté le même et si leur traitement de base n'a pas augmenté, les sommes décaissées par l'Etat en 1930, se seront élevées à : 317,700,000 francs + 34,000,000 (11 %) = 351,700,000 francs.

» En admettant que les sommes payées par les provinces et les communes n'aient pas varié, l'enseignement libre encaissera 351,700,000 + 32,500,000 = 384,200,000 francs.

» Lorsque, nous tablons, sur ce chiffre de 384 millions et que nous supposons que l'année 1930 n'aura vu aucune augmentation du personnel et des subsides, nous faisons bonne mesure à M. du Bus, qui en est resté à 213 millions. Il se flatte d'avoir « dégonflé » de 50 % nos « puissants calculs ». Il s'abuse. »

* * *

Argus est habile. Sans en avoir l'air, il déplace le problème, en modifiant fœnicement ses affirmations originaires.

Voici, en effet, ce qu'avait écrit l'Argus du *Flambeau* de mars :

« Nous nous demanderons donc, d'abord, à combien s'élèvent annuellement les subventions à l'enseignement libre.

» Ces subsides ont dépassé un demi-milliard en 1930.

» Ils se répartissent comme suit :

» Enseignement primaire fr. 395,813,000

» Ces chiffres sont extraits des budgets pour l'exercice 1930. Ils sont calculés avec exactitude en ce qui concerne l'enseignement primaire...

» Ainsi l'Etat accorde annuellement un demi-milliard à l'enseignement libre... Pour apprécier l'importance de ces subventions, il suffit de se rappeler que le budget total de l'Etat s'élève à 9,755 millions. »

Que constatons-nous de ce rapprochement?

D'abord que ces chiffres calculés avec « exactitude » il y a trois mois, sont devenus des « prévisions », des « probabilités » et même des « pronostics ». Première reculade.

Seconde habileté (si l'on peut dire, car c'est une malice cousue de fil gris), l'Argus de mai fait entrer en ligne de compte des chiffres que l'Argus de mars n'avait pas compris dans son total de l'époque. Car il avait bien été précis, n'est-ce pas : il s'agissait d'un demi-milliard accordé par l'Etat, et rien que par l'Etat, d'après les données extraites des budgets de l'Etat.

Or, que voyons-nous?

Sans avoir l'air d'y toucher, voici que l'Argus de mai introduit dans ses calculs — pour arriver à justifier son chiffre des subsides de l'Etat, — des subventions payées par les provinces et les communes : 32,500,000 francs.

Argus croit s'en tirer par un subterfuge : « Nous avons écrit que, dans les dépenses d'enseignement à charge des contribuables, l'enseignement primaire intervient pour 395 millions ». Non, Argus, vous n'aviez pas écrit cela, et vous aviez bien dit, et répété, qu'il s'agissait des dépenses à charge de l'Etat, et de l'Etat seul.

Faire intervenir maintenant les subventions communales et provinciales, c'est reconnaître bien maladroitement votre erreur primitive, — mais c'est en même temps poser un tout autre problème. J'ajoute que nous ne répugnons pas à l'examiner à l'occasion, car c'est sur le terrain communal surtout que l'on verrait la disproportion dans la situation faite à l'enseignement officiel et à l'enseignement libre, au profit du premier. Mais c'est une autre question.

Sur votre total modifié de 384,200,000 francs, nous retranchons donc une première somme de 32,500,000 francs que vous y introduisez arbitrairement, pour les besoins de la cause.

Que penser du reste? Que M. Vauthier s'est trompé? Voilà donc un ministre, — et un ministre libéral, — moins bien renseigné qu'Argus. OÙ allons-nous, grands dieux!

La vérité, c'est que si Argus avait bien écarquillé ses yeux, il aurait vu que du texte de mon article, comme de mes notes reprises du Rapport triennal publié en 1929 par le ministère des Sciences et des Arts pour les années 1921 à 1923, il résultait bien que je parlais de ce que le dit rapport envisage sous la rubrique d'enseignement primaire. J'ai reproduit, le 3 avril, les chiffres pour 1922 et 1923; je possède depuis lors ceux qui furent publiés récemment dans le Rapport triennal pour 1924 à 1926. Les voici tels qu'ils figurent à ce rapport, en ce qui concerne le traitement du personnel enseignant primaire :

| | |
|--|-------------|
| 1924. Instituteurs communaux fr. | 152,067,167 |
| Instituteurs libres | 87,229,216 |
| 1925. Instituteurs communaux | 167,867,358 |
| Instituteurs libres | 98,039,248 |
| 1926. Instituteurs communaux | 183,279,817 |
| Instituteurs libres | 108,901,740 |

Il n'y a donc aucune inexactitude dans les chiffres cités par M. Vauthier pour 1930.

L'Argus de mars avait inscrit 395 millions sous la rubrique de l'enseignement primaire, et 28 autres millions sous la rubrique « autres dépenses, ministère des Sciences et des Arts », sans spécification. L'Argus de mai subdivise maintenant sa rubrique de l'enseignement primaire, et y comprend 44 millions pour l'enseignement gardien. Comment s'entendre si les données varient de fois à fois!

* * *

Reste un troisième point, celui des pensions : 54 millions pour le personnel enseignant libre en 1929, dit l'Argus de mai.

En cette matière rappelons d'abord un fait : c'est que les instituteurs et institutrices, membres d'une congrégation religieuse, ne bénéficient d'aucune pension, et que les instituteurs et institutrices laïques des écoles adoptables (1) ne touchent que les 3/5 de la pension allouée au personnel enseignant communal. Ce qui revient à dire que d'une part tous les membres du personnel enseignant officiel se voient octroyer la pension intégrale, tandis que d'autre part la moitié du personnel enseignant libre ne touche aucune pension, et que dans l'autre moitié de ce personnel, plus de 40 % ne touche que les 3/5 de la pension complète. (Soit dit en passant, c'est ce qu'Argus appelle le régime du privilège.)

Maintenant, suivons Argus, et d'abord ses conseils : mes chiffres, affirme-t-il, peuvent être vérifiés à la Cour des comptes et au ministère des Sciences et des Arts.

Je me suis rendu à la Cour des comptes, et ai demandé le montant des pensions payées en 1929 par l'Etat au profit du personnel de l'enseignement primaire libre. Réponse : « Après que la Cour des comptes a liquidé le premier terme des pensions, celles-ci sont toutes confondues dans des états de paiement où il est impossible de distinguer si les services ont été rendus à l'enseignement libre ou à l'enseignement officiel ».

Sur quoi je me suis dit : « Ce n'est donc pas à la Cour des Comptes qu'Argus a pu obtenir des renseignements dont il fait état à propos des 54 millions de pensions au personnel enseignant libre. Allons voir au service des pensions du ministère des Sciences et des Arts ».

Là, réponse formelle : pour 1929, l'Etat a liquidé pour son compte de 54 à 55 millions de pensions au personnel enseignant primaire. Le chiffre de 54 millions cité par Argus est donc exact. Mais... Mais il représente le montant de toutes les pensions liquidées par l'Etat, y compris celles au personnel enseignant officiel.

En ce qui concerne le personnel enseignant libre, les pensions de l'Etat se sont élevées, dans ce total, pour 1929, à environ 7 millions, soit près de huit fois moins que le prétend Argus. Encore dans ces 7 millions faut-il comprendre une partie de la pension d'instituteurs communaux qui ont passé quelques années dans l'enseignement primaire libre avant d'achever leur terme dans les cadres du personnel enseignant officiel.

Les 54 millions d'Argus se réduisent donc à 7...

Glissez, mortels, n'appuyez pas...

(1) Le personnel des écoles gardiennes libres ne touche aucune pension de l'Etat.

Passons à la seconde critique que j'ai faite à Argus, et rendons la parole à ce dernier :

« Nous avons donné la statistique du nombre des écoles, des instituteurs et des élèves de l'enseignement libre. Ce qu'il y a de plus effarant dans tout cela, assure M. du Bus, ce sont les chiffres cités par Argus ».

Voyons d'abord ce qui m'avait effaré; nous verrons ensuite comment Argus me plonge dans un effarement accru.

Argus tendait à prouver que grâce aux « énormes subsides » l'enseignement libre avait fait des progrès immenses, au détriment de l'enseignement officiel.

Pour l'établir, il soulignait la différence entre la situation respective des deux enseignements en 1878 et en 1927, en passant par différentes années intermédiaires, et notamment par l'année 1881. Et il avait affirmé qu'en 1881 il y avait 13 écoles primaires libres, avec 18 instituteurs et 801 élèves, — chiffres que j'ai déclarés « effarants », étant donné qu'en 1881 la loi de malheur était votée depuis deux ans, et qu'en réalité il existait à cette époque plus de 2,000 écoles libres avec plusieurs centaines de mille élèves. J'avais le droit, me semble-t-il, d'être stupéfait de l'écart existant entre les chiffres d'Argus et les chiffres réels, et d'ajouter que du même coup l'argumentation de l'auteur était faussée dans sa base même.

Comment Argus explique-t-il cette... petite différence?

Jugez-en :

« Ne refusons pas à M. du Bus le moyen de se documenter et de s'instruire aux bonnes sources, aux sources officielles. Nos chiffres ont été puisés dans une publication dont nous copions le titre à son intention : « Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène. » Statistique générale. Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge ». Les tableaux concernant l'enseignement primaire se trouvent sous la rubrique « Territoire et population ». L'annuaire est en vente à la Bibliothèque de la Commission centrale de statistique, rue de Louvain, 3, et chez les principaux libraires de Bruxelles. »

Voilà. Pas plus difficile que cela. De justification, ou même d'essai de justification, aucun. Une dérobadie, sous la forme facile d'un conseil.

Ce conseil, je l'ai suivi, bien persuadé que je ne trouverais pas les statistiques scolaires pour 1881 dans l'*Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge*, pour la raison assez simple qu'en ces temps déjà lointains, le Congo belge n'existait pas.

J'ai mis la main sur l'*Annuaire statistique de la Belgique*, tome XIII, publié en 1883, et donnant les statistiques pour 1881. Là, au titre II « Etat politique intellectuel et moral » (et non au titre I, « Territoire et population », comme l'écrit Argus), j'ai trouvé ce qu'a trouvé mon contradicteur : nombre d'écoles primaires libre : 13; nombre d'instituteurs : 18; nombre d'élèves : 801.

Mais j'ai aussi découvert ce qu'Argus n'a pas su ou voulu lire : une note au bas des pages 141, 144 et 148, disant textuellement : « A partir de 1880, le gouvernement a cessé de recevoir des renseignements sur les écoles libres. La statistique se trouve ainsi restreinte aux écoles primaires communales, et aux quelques écoles primaires adoptées qui ont été maintenues par mesure transitoire ».

Argus aurait pu trouver la confirmation de ce renseignement essentiel dans le treizième Rapport triennal sur la situation de l'enseignement (1879 à 1881) où il aurait appris, pages 444, 454 et 455 (en voilà des précisions, Argus!) que les écoles adoptées restant encore soumises transitoirement à l'inspection en 1881, et étant donc seules à être comprises dans les statistiques officielles, n'existaient plus dans les provinces d'Anvers, de Brabant, de Liège, de Limbourg et de Namur, et ne subsistaient que dans huit ressorts d'inspection du pays.

De là à conclure qu'il ne restait plus que cela comme écoles libres en Belgique, pour qui devrait au moins connaître l'a b c de la lutte scolaire de 1879... Hum!...

J'avais raison de dire, et j'ai le droit de répéter que les statistiques d'Argus sont inexactes, que ses chiffres sont « effarants », et que les conclusions qu'il prétend en tirer sont vicieuses à la base. Je maintiens donc mes chiffres en m'étonnant qu'Argus ait pu se fier aveuglément à des statistiques officielles sans se soucier : 1° de les lire complètement ; 2° d'y apporter le complément d'information que les notes officielles elles-mêmes appelaient impérieusement.

Argus a parlé d' « ignorance suffisante ». Il me permettra de sourire en pensant à lui...

* * *

Voilà donc les deux critiques que j'aurais faites à Argus, et dont ce dernier se serait complètement lavé... à son avis. Il proclame avec fierté que trois journaux ont admis comme exactes les données statistiques sur lesquelles il avait appuyé son étude. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'aucun de ces trois journaux ne les avait contrôlées. Le triomphe, à ce prix, est aisé, — et celui qui s'en contente n'est vraiment pas difficile.

Quant au reste des considérations que j'ai fait valoir, Argus n'en souffle mot. Ni de l'iniquité d'un régime qui ne permet au père de famille catholique de satisfaire au prescrit de l'obligation scolaire en même temps qu'aux exigences de sa conscience qu'en recourant pour une large part à la charité privée; ni de l'odieux du double impôt ainsi infligé aux catholiques; ni de l'énormité des charges dont l'enseignement primaire libre exonère le trésor public; ni de l'équitable compensation qui résulterait d'un traitement plus généreux envers cet enseignement qui est celui de près de la moitié de l'enfance belge, et qui a pourtant fait la preuve de sa qualité autant que de sa nécessité. De tout cela, pas un mot.

Et pourtant!

Comment ne pas se déclarer d'accord avec l'ancien ministre des Sciences et des Arts, M. Vauthier, et comment ne pas souscrire aux paroles qu'il prononça, il y a un an, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université libre de Bruxelles? Je ne puis mieux faire que les rappeler en conclusion de cette duplique, en appliquant à l'enseignement primaire, par parité de motifs, ce qu'il déclara à si juste titre de l'enseignement libre supérieur :

« Qu'il est heureux pour un gouvernement de trouver des auxiliaires fidèles et dévoués chez des écoles issues du génie créateur de la nation, et où s'atteste avec une persistance invincible, la volonté de choisir librement les voies qui doivent nous conduire à la conquête pacifique de la vérité! Le déclin de ces écoles serait le symptôme d'un affaiblissement moral et intellectuel de la nation. Aussi est-il tout à fait normal que les pouvoirs publics, songeant à l'avenir, ainsi qu'au maintien des vertus traditionnelles de notre peuple, soutiennent par une aide matérielle, quand elle apparaît comme nécessaire, des institutions d'une valeur éprouvée, et dont la vie est intimement mêlée à l'existence de la nation. »

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Un témoignage pour le christianisme

Sur le plan humain, un auteur inspiré est conduit par des intentions d'ordre naturel. C'est pourquoi saint Luc, dans le prologue de son évangile, nous confie le mobile qui l'a poussé à publier un ouvrage sur les origines chrétiennes : « Il ne manque pas, dit-il, de récits de ce genre, mais sûr la tradition des premiers témoins, serviteurs de la Parole, basé un ouvrage de surcroît pourrait avoir quelque utilité... »

Cet homme a conscience de posséder un tempérament d'historien, curieux de recueillir les vieux récits de la bouche des témoins ou des acteurs, diligent à noter immédiatement toutes ses interviews. Si nous savons lire, nous discernons, dans son évangile et dans les Actes des Apôtres, les sources de ses renseignements. Point n'est besoin pour cela de recourir à une invention qui nous vient d'Allemagne, et qu'ils ont appelée là-bas l'analyse des textes suivant leur teneur sonore. A défaut du son de voix des premiers témoins de l'évangile, nous pouvons reconnaître, sous le style de Luc, leurs préoccupations et leur tour de pensée.

Au témoignage d'Eusèbe, saint Luc serait originaire d'Antioche.

Je croirais plus volontiers qu'il est né en Macédoine, à Philippes, Colonia Augusta Iulia Philippiensium; le désir de se perfectionner dans son art — il était médecin — l'amena peut-être très tôt à Antioche de Syrie. Grand ami des voyages *itineris studiosus*, comme le définit joliment, — si notre lecture d'un texte difficile est exacte, — l'antipape Hyppolyte ou un quelconque anonyme des environs de l'an 180, Luc trouva sur son chemin, comme naturellement, le plus solide marcheur d'entre les apôtres.

Cette rencontre entre Paul et saint Luc est une vraie réussite historique. Disons plutôt que c'est un coup splendide de la Providence. Nous lui devons probablement notre troisième évangile et en tout cas le Livre des Actes, un des récits les plus indispensables qui soient au monde. Si nous voulions dramatiser, nous imaginions, à la suite de Ramsay, la scène qui se déroulait à Troas sur la côte d'Asie Mineure, face à l'Europe, vers l'an 50 de notre ère. Désorienté, traqué par l'Esprit-Saint qui lui fermait l'un après l'autre tous ses débouchés d'apostolat, Paul était arrêté devant la mer. Dans l'une de ces auberges à bon marché qui logeaient les aventuriers et les marins, Paul et Luc qui s'étaient peut-être rencontrés à Antioche, renouèrent connaissance. On parla de Philippes. La nuit suivante, l'Apôtre reçut en vision une indication du ciel, le Macédonien Luc le suppliait d'apporter chez lui la parole du salut : les secrets désirs du médecin de Philippes devenaient pour Paul un ordre de Dieu et une disposition de l'Esprit.

Contre notre attente, Luc hésita à consacrer sa vie à l'apostolat chrétien. Il demeura à Philippes, satisfait de se dévouer sans éclat, peut-être fidèle à la consigne que saint Paul lui avait laissée. Mais en 57, quand son ami revint visiter les Philippiens, il réalisa un projet qui lui était cher, et s'attacha d'une façon définitive à l'Apôtre : si bien que, dans le Livre des Actes, la fin de la vie de Paul n'est plus que le journal de voyage de saint Luc, médecin pour le soulagement du corps usé et débile de l'apôtre vieillissant, ami fidèle dans ses déboires et ses nombreuses désillusions.

La carrière d'écrivain de Luc commence donc lorsque l'apostolat de Paul décline. Il faut nous le représenter tenant en main le calame, non point un pinceau, comme le veut une tradition fort ancienne. Sur son bloc de papyrus, il note au jour le jour ce qu'il voit et ce qu'il entend, par métier, par goût et parce qu'il a déjà conçu le plan d'écrire une histoire suivie du christianisme.

D'escale en escale, Paul et les délégués des Eglises voguaient vers Jérusalem. Assos, Mitylène, Chio, Samos, Milet, Cos, Rhodes, Patara. Là on retient des places sur un voilier qui faisait le service de Phénicie. La traversée fut agréable. Pendant le jour, de bâbord, on regardait les montagnes de Chypre, et Paul racontait ses premières armes, quand il n'était encore que Saul, le second de Barnabé. On débarque à Césarée de Palestine, on court à la maison de Philippe l'évangéliste. Autour de ce vieil homme et de ses quatre filles, vierges et prophétesses, les disciples de la première heure aimaient à venir rafraîchir leurs souvenirs, et les nouvelles générations accouraient s'édifier. Philippe savait beaucoup d'histoires. C'était un des Sept! Il avait connu Etienne, il avait été mêlé aux premières luttes. Un des premiers, il avait compris que le christianisme devait regarder au loin. Pendant que Paul et ses compagnons se reposaient chez lui, Agabus, un prophète, arriva de Judée. Lui aussi avait bonne mémoire. Luc questionnait et les notes s'annonçaient. Sur le chemin de Jérusalem, on fit halte à Joppé ou Lydda. A l'époque romaine, les routes par Joppé ou Antipatris, Lydda et Emmaüs-Nicopolis étaient très fréquentées; le pèlerin de Bordeaux et les croisés les suivront encore. A Joppé comme à Lydda, Luc prenait des notes. A l'étape, la petite caravane de pèlerins fut reçue chez Mnason de Chypre, un « ancien ». On parlait toujours des miracles que Pierre avait accomplis dans cette région. Plus près de Jérusalem, on traversa Emmaüs. D'ailleurs, Luc resta assez longtemps à Jérusalem pour avoir l'occasion de revenir visiter tous ces lieux et se documenter auprès

des disciples dispersés dans les bourgs de Judée. Cléophas, en particulier, un frère de saint Joseph, d'après Hégésippe, habitait Emmaüs.

Si bien que des exégètes anglicans, le R. B. H. Streeter et V. Taylor, ont proposé récemment une hypothèse. Non seulement Luc aurait eu par devers lui pour écrire son évangile, à Rome probablement pendant la longue captivité de son maître, des notes détachées, mais il avait eu le temps, à Jérusalem ou à Césarée, de les réunir dans une première ébauche d'évangile. Quoiqu'il en soit, Menahem, frère de lait du tétrarque Antipas, Jeanne, la femme de Chuza, son intendant, des disciples qui appartenaient au groupe des « soixante-dix », d'autres femmes de Galilée, Marie-Magdeleine, Suzanne et plusieurs encore parmi lesquelles peut-être encore Marie, la mère de Jésus, furent mises à contribution : références explicites ou anonymes qui donnent aux deux livres de saint Luc leur valeur et un charme inégalé. Sans tous ces témoins, sans Luc qui s'efface sans cesse pour leur laisser la parole, nous ne connaîtrions ni les détails de la petite enfance de Jésus, ni l'apparition d'Emmaüs, ni certains épisodes de la Passion, comme l'apostrophe aux femmes de Jérusalem, ni des paraboles aussi touchantes que l'Enfant Prodigue; et comment nous représenterions-nous, dans son cadre réel, l'histoire des premiers succès du christianisme?

Néanmoins, la modestie de Luc lui a nuï auprès d'esprits chagrins. Il faut, pour le comprendre, un tour d'esprit sympathique et une longue familiarité; s'il a sa place marquée entre Hérodote et Thucydide, plus près de ce dernier, et si Ramsay a raison de le ranger au tout premier rang des historiens de race, c'est le sort d'esprits comme le sien d'avoir beaucoup de détracteurs et peu d'amis. Car le métier de critique n'est guère mieux connu que celui d'historien : la vérité se sent d'instinct et des savants sans tact seront toujours dépistés par l'aisance d'un saint Luc. Ceux qui s'attachent à lui et le relisent sans cesse savent, pour récompense de leurs peines, qu'il est digne de leur confiance, et ils comprennent que les quelques lignes de son prologue ne sont pas une vaine rhétorique : « Après tous les essais de mes prédécesseurs pour raconter l'histoire chrétienne suivant la tradition des premiers témoins, devenus les serviteurs de l'évangile, voici le mien, aussi complet, aussi exact, aussi ordonné que j'ai pu, œuvre longuement mûrie, témoignage impartial à la vérité du christianisme. »

LUCIEN CERFAUX.

Professeur à l'Université de Louvain.

Le dernier pas

(A propos de James Joyce)

J'ouvre la N. R. F. L'abréviation est de règle. Elle a pour nous cet avantage de ne pas engager à ce propos le nom français. La tour d'ivoire plus ou moins aérée qui, jadis, nous fut chère, est devenue tour de Babel. On y parle bien, on y parle mal; on y parle tout, même l'imparable. Elle ne nous renseigne plus que sur la confusion de notre temps. Mais l'honnête lecteur qui veut savoir « où nous en sommes » dans la voie du « neuf pour le neuf » et de l'aventure à tout prix, aura profité à y entrer de temps en temps. Il trouvera, bien sûr, que le neuf s'y répète, avec beaucoup plus de monotonie que les auteurs n'ont l'air de s'en douter. Mais il lui arrivera de tomber sur une véritable découverte, déclarée, proclamée et solennisée, et s'il a la tête critique, il s'efforcera d'en tirer un présage pour l'avenir.

J'ouvre la N. R. F. *Anna Livia Plurabelle*. Voici encore un degré de franchi, mais dans quel sens? Monte-t-on? descend-on? James Joyce et ses traducteurs nous mènent-ils vers l'Empyrée ou vers l'abîme? Car l'honneur et l'initiative de ce nouveau pas en avant

ne revient pas à un Français — grâce à Dieu! — mais au célèbre auteur d'*Ulysse*. M. Soupault qui n'est pas la moitié d'un surréaliste, s'est ingénié à traduire, avec le concours de plusieurs zélateurs et zélatrices éminents du maître de la psychologie cynique, un fragment important du nouvel ouvrage de celui-ci : *Une œuvre en marche*. Le titre en dit assez. Nous pourrions nous arrêter là. Une œuvre, même « en marche », n'en est une que quand elle a atteint son but; si elle ne l'atteint pas, sa marche est vaine; tant qu'elle sera en route, notre jugement attendra. Remarquons en passant que nous connaissons cet « en marche »; le bergsonisme n'est pas d'hier; il n'a pas épuisé ses conséquences comme on voit. Venons au fait. M. Soupault écrit :

« Nous savions déjà par la lecture d'*Ulysse* que pour James Joyce la langue était un élément vivant de son œuvre, je veux dire qu'il ne considérait pas les mots, la syntaxe et le style comme des données. »

Voilà qui est déjà inquiétant! *Le donné ne vit point*. Si les mots, la syntaxe et les tours que j'emploie ont servi avant moi, il vaudra mieux que je me taise. On croyait jusqu'ici que la fonction de tout langage consistait à communiquer à autrui ce que nous pensons. Erreur profonde; il s'exerce dans le désert ou sous la cloche pneumatique; il s'invente à mesure et ne peut servir qu'à un seul. A dire vrai on comprenait *Ulysse* et pour qu'on le comprît, il fallait bien que les mots, la syntaxe, les tours eussent quelque rapport analogique avec ceux déjà inventés, déjà pratiqués, dont nous nous servons. Joyce a dû s'apercevoir qu'il avait manqué un dessein qui, pleinement réalisé, eût fait le vide autour de son ouvrage. Aussi bien, cette fois « il rompt définitivement l'équilibre de l'édifice » (entendez les lois du discours, l'enchaînement logique, la couleur, la forme et le sens des mots) « et après la rupture, décide de remonter aux sources ». Cet individualiste forcené ira prendre leçon auprès des véritables créateurs du langage », les gens du peuple; il suivra auprès d'eux « les démarches de l'instinct verbal ». Alors, il les imitera, non en reproduisant leurs déformations pittoresques, mais en s'ingéniant à inventer comme eux le langage adéquat aux pensées qui naîtront en lui, entièrement nouveau et parfaitement libre. Or, sait-on à quoi se réduit cette mirifique découverte, le mode spontané d'un langage qui naît? Au calembour.

« Ayant en quelque sorte dissous les mots, les ayant dépouillés de leur prestige, James Joyce choisit avec une rigueur nouvelle les différents facteurs de la phrase, sans se soumettre à l'esclavage, comparable au magnétisme, que les mots s'imposent les uns aux autres. » Pour chaque partie de son « œuvre en marche », James Joyce adopte une catégorie de noms qui devra donner à cette partie le ton, au sens musical du terme ». Par exemple « pour *Anna Livia Plurabelle*, ce sont les noms de fleuves qu'il faut entendre. Dans presque toutes les phrases un mot rapporte le nom d'un cours d'eau ou d'une rivière. Ces mots, chargés d'un sens double, seront encore comme leurs voisins enrichis de significations, d'allusions, de rappels ou de nouvelles indications. Ils sont en quelque sorte taillés à facettes. »

Disons plus simplement : systématisation du coq-à-l'âne, et citations quelques résultats.

Ce sont deux lavandières, qui dialoguent en frottant leur linge, d'un bord à l'autre de la rivière Liffrey, près de Dublin.

« Le temps qu'on ne dompte n'attend pour personne. Tu sèmes l'avoine, tu récoltes l'aurage. O ce vieux rot de canail. *Marriage* mixte ou amour en *thémise*. *Shire Kauche* était droit mais *Shire Troyt* sénestre. Et son chic! Et ses tics! Et son bec haut en pic de crête de monts, le vieux *deuc alien* célèbre, avec sa bosse de *follyo* grandeur tel sieur rat qui sort de sa tourte. Et sa voix qu'il traîne *derrière* chaque phrase de sa bouche *onlée* de mots *corquets* et tous ses bégaiements à *dublinterie*, le farceur qu'il est sans *égalouégaux*. »

Ou bien :

« ... Est-ce *Gris-naze* Poulbeg au *phare-ouest*, là, là-bas ou un bateau à feu qui côtoie *preto* Kishna, ou une lueur se *dévalleant* dans une haie, ou mon Garry qui revient des *Indus*? Attends *moun* amour que la lune s'y *mille*. Meurs petite *soeir* petite *soeir* meurs. Dans tes yeux on voit le *paradiu*. Au revoir bientôt, au partir encore. Laisse à moi l'endroit et tiens l'*haure* pour tienne. Ma *charie* brille là-haut ou le *lacte* s'épand bleu. Pardonne-moi vite, je file. *Jurjour*... »

» Tu parles, mais quelle drôle de drôlesse quand même qu'Anna

Livia patentintamarh. Et lui comme andouille fut *azay rideaucul*, chez Crasseux Compère, *papa lait en chef des titijils* et des *tétéjilles*. Mémère et pépère nous sommes tous de leur bande. N'avait-il pas eu sept femmes pour le *femer*?... »

Eh soit!

Faut-il se fier à cette traduction? James Loyce y a collaboré lui-même; nous devons la croire exacte et fidèle. Du moins suppose-t-elle chez ceux qui lui ont consacré des mois, pesant chaque mot, chaque son, chaque équivalence une conviction et une patience qui devraient se communiquer au lecteur. Ils en sont satisfaits. Nous avons donc le droit, réserve faite sur la déperdition que toute traduction comporte, de juger d'après elle l'original. Osons-nous l'avouer? celui-ci nous semble bien vague, bien inutile... et bien faible, disons le mot. Ce n'est pas même neuf et dans le même genre, nous avons déjà beaucoup mieux — en clair.

Certes, il ne manquait plus, après les avoir mis en liberté, que de faire s'entr'entourer, s'entretélescoper les mots, pour assurer le retour au chaos auquel semble aspirer une certaine littérature. Mais, on a pu le remarquer, Joyce est resté à mi-chemin de son exploit. Ce n'est pas un Lénine, c'est un Kerensky. Car ses mots demeurent liés par la syntaxe la plus ordinaire et il a renoncé à les déformer tous. De sorte qu'il n'a pas créé une langue proprement dite, mais un patois, mais un *sabir* et que son propos savant, concerté, constipé, disons-le, ne diffère point dans le principe, de celui spontané et vivace d'un Rabelais (d'un Jarry peut-être), d'un Léon Daudet, quand, emportés par leur imagination verbale, ils accouplent ou gonflent adjectifs, substantifs, adverbos, pour hausser la couleur des mots ou renforcer leur pouvoir de fascination. Eux aussi partent du bas peuple, de l'hyperbole des commères, des désinences savoureuses propres aux ruraux, des déformations naïves des gosses; eux aussi cultivent l'analogie, le cop-à-l'âne, le calembour. Mais je le répète, spontanément, abondamment, richement, vitalement, et sans système. Ce qui les sépare de Joyce, dans sa dernière découverte (?), c'est cette liberté, cette simplicité, cette jovialité, ce naturel, cette absence de parti pris. Ils savent que la déformation pittoresque est un des moyens éternels dont peut user un écrivain : ils en usent à l'occasion, en état d'élan et d'ivresse; ils s'en voudraient d'en faire usage à froid et d'en transformer l'usage en labeur. L'effort, ici, gênerait, tout, et puis, ça n'en vaut pas la peine. « James Joyce, nous apprend Philippe Soupault, ne travaille pas à la petite semaine. » Dans le cas présent, c'est tant pis! car il s'agit d'improviser.

Il existait autrefois un système, commun à tous, pour parler et écrire. Mais tous étaient libres dedans. On l'a trouvé gênant, étroit, insuffisant, inapte à peindre le monde nouveau, l'homme nouveau, l'âme nouvelle. On a décidé d'en sortir. Mais voilà! à peine évadé on s'est senti si flottant, si dévertébré que l'on s'est efforcé d'en bâtir un autre, dehors : combien plus gênant, plus étroit! combien plus artificiel!... la liberté du jeu perdue. — C'est le cas de l'auteur d'*Anna Livia Plurabelle* et de tous les pseudo-innovateurs du jour. Les voici maintenant hors la syntaxe, hors la langue... mais à portée encore, car ils n'ont pas coupé les ponts. Que vont-ils, que peuvent-ils faire? Après un temps de louvoisement inutile, les repasser.

C'est un signe d'extrême faiblesse pour un écrivain ou pour un artiste que de ne point se contenter des moyens qui lui sont offerts. Tout n'a pas été dit, mais presque tout. Tout reste cependant à dire. Et tout peut être dit encore : avec les mêmes moyens autrement. Il ne faut que connaître les mots et les tours, en éprouver par soi-même la vie profonde et non uniquement par les on-dit des professeurs. Car une langue vit par le fond, emmagasine en elle des ressources toujours accrues, s'enrichit par l'usage au lieu de s'appauvrir. Parlée par des cadavres, elle nous semble morte; à nous de vivre avant de parler, voilà tout! Mais il faut plaindre les vivants qui la dédaignent, la contrefont et la détruisent, ayant perdu le sens commun des mots. On ne systématise pas, on ne mécanise pas l'impondérable, on ne fabrique pas une « saveur ». La recherche exclusive et volontaire du « sensoriel » aboutit à la fadeur même.

HENRI GHÉON.

César Franck

C'est à Liège, patrie de Grétry et de tant d'autres musiciens, qu'il naquit, le 10 décembre 1822 (1).

Son père s'occupait de banque, et était d'avis que les parents doivent imposer aux enfants leur vocation. Il décida que ses deux fils étaient faits pour être musiciens, et ceux-ci n'eurent qu'à obtempérer. Pour cette fois, ce genre d'obéissance accompagna des miracles. *Vir obediens loquetur victorias.*

A onze ans, César Franck, accompagné de son père, entreprenait une tournée de concerts en Belgique. A douze, ayant terminé ses études à l'école de musique de Liège, il partait pour Paris; à quinze, il entra dans la classe de composition au Conservatoire de la dite ville, et à seize, il y remportait, au concours de piano, un « grand prix d'honneur », récompense que Vincent d'Indy affirme n'avoir plus jamais été accordée depuis. A l'épreuve de lecture à vue, le jeune concurrent ne s'était-il pas avisé de transposer à la tierce inférieure le difficile morceau à déchiffrer et de le jouer ainsi sans aucune hésitation?

Pour une fois, un jury officiel avait rompu avec la routine et fait montre d'intelligence. On ne pouvait pas demander qu'il continuât; aussi, les années suivantes, ne décerna-t-il plus que des seconds prix d'orgue et de fugue au déconcertant élève.

Ce ne fut cependant pas la raison qui détermina son père à le retirer du Conservatoire et à le promener pendant deux ans à travers la Belgique. En ce temps-là, le métier de virtuose rapportait beaucoup de gloire et d'argent. Thalberg et Liszt parcouraient l'Europe, soulevant l'admiration générale. L'émoi des cœurs féminins en disponibilité allait alors aux pianistes comme, depuis, à Valentino et Maurice Chevalier. Rêvant de ces sortes d'avantages pour son fils, le père de César Franck lui procura une audience du roi Léopold I^{er} et de nombreuses occasions de jouer dans les villes du pays belge. De cette époque datent une foule de productions brillantes et périssables que ni César Franck ni ses admirateurs intelligents ne tirent jamais en grande estime. Heureusement, cette période ne dura guère, car, dès 1844, la famille Franck se réinstalle à Paris pour n'en plus bouger.

Alors commence, pour César Franck, la vie laborieuse et régulière qui restera toujours la sienne. Tenu à l'écart des prébendes et des honneurs officiels, il donnera des leçons pour vivre, jusqu'à l'âge de soixante-huit ans où, blessé au côté par un timon d'omnibus, il s'alitera pour mourir quelques mois après.

Comment, surchargé de la sorte, il parvint à produire les nombreux chefs-d'œuvre que nous connaissons, cela tient à sa puissance de travail et à son existence recueillie. Il ne connut aucune de ces aventures auxquelles sont sujets les hommes en vue et où ceux-ci gaspillent un temps précieux, quand ce n'est pas leur originalité ou leur génie qui s'y perdent. Faire parler de soi ici-bas, n'est pas toujours le bon moyen de devenir immortel.

César Franck se maria, en 1848, avec une artiste dramatique qu'il aimait et vénérait, puisqu'il lui dédia les *Béatitudes* où, assurément, il mit ce qu'il portait de meilleur en son âme évangélique. Il se maria, il a des enfants, il est organiste à Sainte-Clotilde, il donne des leçons de piano et d'orgue, il a des élèves comme d'Indy, Duparc, Dukas, Lekeu, auxquels il enseigne la composition et qui sont ses amis, il est en bons termes avec son curé à qui il dédie un *offertoire* et dont lui-même réclame le ministère spirituel lorsqu'il se sent malade. C'est ainsi qu'il vécut.

Il se levait très tôt, à 5 heures et demie, puis il travaillait à ses

œuvres jusqu'à son premier déjeuner; il lui fallait ensuite courir aux quatre coins de Paris, chez des particuliers ou dans des collèges, donner des leçons, jusqu'au soir. Après le dîner, il recopiait ses partitions ou recevait ses amis.

Le dimanche, il tenait le grand-orgue, un superbe Cavallé-Colé, à la basilique Sainte-Clotilde, durant la messe et les vêpres. C'était, pour lui, des heures de bonheur; et pour les autres, un vrai ravissement. Passant par Paris, Liszt se dérangea pour venir entendre ces improvisations sublimes qu'on lui avait vantées; il sortit émerveillé « évoquant le nom de J.-S. Bach, en un parallèle qui s'imposait de lui-même ». Il est curieux de rapprocher ce propos de celui que Pierre Loti tenait dans les dernières années de sa vie: « Il n'y a plus que deux musiciens que j'aime encore d'écouter: c'est Bach et César Franck! » Ces deux génies ont, en effet, cela de commun que leur art savant respire la joie, la tendresse et la sérénité d'une âme parfaitement croyante et bonne.

C'était, paraît-il, un beau spectacle de voir l'auteur des *Béatitudes* à son orgue, en état de grâce d'inspiration. On ne songeait plus alors au petit homme vêtu d'une redingote trop large et d'un pantalon trop court, trottant menu par les rues de Paris. Le visage s'éclairait, le grand front devenait grave, tout l'être entraînait dans une sorte de transe religieuse et des chants d'une beauté surmaturelle s'élevaient dans le recueillement du temple. Du sanctuaire, le son de la clochette annonçait-il qu'il était temps de commencer la préface, un mouvement d'impatience passait sur la figure de l'organiste: n'aurait-on bien pu le laisser encore continuer un peu à louer Dieu à sa manière? Mais, dès que le signal de l'élevation était donné, cessant aussitôt de jouer, il allait s'agenouiller, les mains jointes, profondément recueilli, à la balustrade du jubé.

Car César Franck avait une foi vive et comme d'un enfant.

Et par là je ne veux pas dire qu'il fut incapable de ressentir les « difficultés de croire », mais qu'il s'attachait à les réduire plutôt qu'à les exagérer, à les vaincre plutôt qu'à se laisser dominer par elles.

Un jour, il se promenait en lisant dans son jardin quand, le voyant rire, son fils lui demanda:

— Qu'est-ce que tu lis donc là, pour t'amuser tellement?

— Ah, répond-il, c'est quelque chose de bien divertissant: la *Critique de la raison pure*, de Kant!

Cet homme sage s'en rapportait à Jésus de préférence à Kant et aux autres ratiocineurs d'ici-bas. Il lut des milliers de fois le *Sermon sur la Montagne*, comme en témoigne un sien livre de prières dont les pages sont marquées de la trace jaunée de ses doigts à cet endroit. L'œuvre à laquelle il travailla le plus amoureusement, ce fut les *Béatitudes* qu'il mit dix ans (1869-1879) à mener à bien. On y trouve nombre de pages classées parmi les plus belles de la musique universelle. Certains passages, il est vrai, ne dépassent pas la puissance d'inspiration d'un Gounod, voire d'un Meyerbeer: ce sont ceux où le diable, les persécuteurs et les pharisiens viennent en scène. La belle âme du « père Franck » n'était point dans le cas de pouvoir exprimer musicalement la haine, la vengeance ni les autres passions viles pour la raison qu'il n'était pas homme à les ressentir.

Il ne conçut aucune aigreur de tenir ici-bas une petite place quand tant d'autres, qui ne lui allaient pas à la cheville, en occupaient une grande. Il leur laissait volontiers les succès et les décorations, et lorsque d'aventure ils composaient de bonne musique, il était le premier à s'en réjouir. Comme Fra Angelico, dont la peinture était une prière, César Franck avait une vie intérieure qui le dispensait d'être préoccupé d'acquiescer la richesse et la renommée. Il lui suffisait d'entendre de beaux chants dans son âme et de les pouvoir traduire en réalisations musicales. Que le monde officiel affectât de le tenir en petite estime, que la critique ne comprît

(1) Voir le *César Franck*, de Vincent d'Indy (Paris: Alcan), où j'ai puisé tout ce qu'il y a de bon dans la présente « étude ».

point les formes nouvelles et magnifiques qu'il apportait, et que le public ainsi dirigé bâillât à l'audition des *Variations symphoniques*, cela ne le fâchait ni ne le décourageait en aucune manière. L'homme qui sort heureux de l'église où il a bien prié ne se met pas en peine de savoir si M. le curé et Mgr l'évêque sont informés de sa prière et il ne s'inquiète pas de ce qu'ils en pensent.

Il a bien prié, il est heureux d'avoir eu quelques consolations de Dieu et n'aspire qu'à recommencer bientôt. J'ai dans la tête qu'ainsi en usait César Franck lorsqu'il avait terminé la *Symphonie en ré*, le *Quatuor*, le *Quintette*, les deux grandes pièces pour piano et les trois chorals pour orgue.

Ses élèves Vincent d'Indy, Henri Duparc, Paul Dukas, Emmanuel Chabrier, Guy Ropartz et Guillaume Lekeu, qui étaient pour lui autant d'amis et qui l'appelaient le « père Franck » pour sa bonté et son dévouement, eussent désiré pour leur maître, une gloire égale à son mérite. Or, leurs entreprises pour la lui obtenir ne réussirent jamais, ce qui était pour eux sujet d'affliction, et à Franck au contraire assez indifférent. Ils essayèrent de lui procurer une classe de composition au Conservatoire. Ce fut un fabricant d'opérettes qui l'évinça. Comme, en guise de compensation, le ministre des Beaux-Arts avait envoyé le ruban d'officier d'Académie, ils s'indignaient qu'on eût accordé au plus grand musicien français du XIX^e siècle une distinction que d'innombrables tailleurs, bottiers et industriels obtinrent toujours le plus aisément du monde :

— Calmez-vous, calmez-vous, mes enfants, répondit Franck pour les adoucir, on m'a donné bon espoir pour l'année prochaine!

Ils ouvrirent une souscription qui leur permit d'organiser une audition de quelques chefs-d'œuvre du maître : le public oublia d'applaudir, les critiques critiquèrent et Gounod, avec sa grande barbe et ses mélodies pour couturières énamourées, prononça que la *Symphonie en ré* était « l'affirmation de l'impuissance poussée jusqu'au dogme ». C'était un échec complet; les disciples se montraient désolés; seul, le « père Franck » était enchanté : il avait entendu son œuvre et elle ne l'avait point déçu :

— Cela a bien sonné comme je l'avais pensé, répondit-il à ses enfants qui lui demandaient si on avait applaudi.

Un commencement de succès lui vint cependant quelques mois avant de mourir. Le 19 avril 1890, une exécution de son *Quatuor à cordes* fut donnée à la salle Pleyel. Les acclamations du public retentirent, réclamant l'auteur qui, dans l'idée que la manifestation allait aux interprètes et non à lui, n'osait paraître sur l'estrade. Le lendemain, tout fier de ce premier succès qu'il remportait à soixante-huit ans, il disait à Vincent d'Indy :

— Allons, voilà le public qui commence à me comprendre!

Peu après, blessé par le timon d'un omnibus, il devint malade et ne put assister au dîner annuel de la Société Nationale qu'il devait présider.

Voici la lettre d'excuses qu'il envoya; elle respire cette bonté et honnêteté que nous voudrions tant pouvoir admirer dans d'autres épîtres de cet homme candide dont on devrait bien publier la correspondance :

17 mai 1890.

CHERS AMIS,

C'est pour moi un très grand regret de ne pouvoir me joindre à vous ce soir, à ce banquet de fin d'année auquel je n'ai jamais manqué.

C'est un regret d'autant plus vif que je sais la fête que l'on comptait me donner en exécutant une deuxième fois mon quatuor qui a été si admirablement interprété le 18 avril.

Merci mille fois pour toutes les graciensités et intentions charmantes que vous avez toujours pour moi et croyez à mon inaltérable attachement à notre chère société.

CÉSAR FRANCK.

Le 8 novembre suivant, il mourait, ayant demandé et reçu les derniers sacrements que le curé de Sainte-Clotilde lui administra. Quand Notre-Seigneur entra chez lui, il continuait de prier, en

retouchant ses trois admirables *Chorals pour orgue* qui se trouvaient étalés sur son lit.

Ses obsèques furent sans faste comme sa vie. Aucune délégation officielle ni du ministère, ni du Conservatoire n'y vint. Le directeur de cet établissement, Ambroise Thomas, ainsi que d'autres professeurs importants avaient eu soin d'être grippés pour n'avoir pas à honorer de leur présence les funérailles d'un collègue qu'ils jalouaient et qui devait en effet les éclipser tous.

On voit que la France officielle ne fit jamais grand cas, pendant sa vie, de César Franck. La Belgique, sa patrie d'origine, ne demeura pas en reste d'incompréhension à son égard, car, ayant postulé, vers 1869, la place de directeur du Conservatoire de Liège, le génial Liégeois se la vit refuser. C'est quelque temps après cet échec qu'il se fit naturaliser Français.

Aujourd'hui, avec Bach, Beethoven et quelques autres, il est de ces grands artistes dont la gloire rayonne par-dessus toutes les frontières.

OMER ENGLEBERT.

Un lien spirituel entre les Etats-Unis et la Belgique

Après des péripéties saccadées et rapides, les Etats-Unis sont arrivés à un tournant de leur histoire : ils doivent, de nos jours, passer de l'enfance à la maturité, du repli sur eux-mêmes à la conscience de leur influence dans le monde, de l'indifférence médisante à la responsabilité compréhensive. Maintenant, l'ère de la conquête de l'ouest est close avec ses instincts de force matérielle et de domination « grégaire »; le développement économique à toute vitesse trouve en lui-même sa limite; la politique d'expédients et d'extravagances, qu'une immense richesse permettait, se heurte aux problèmes qu'elle a créés; l'immigration s'arrête parce que l'organisme national s'étouffe en l'assimilant, et toutes les difficultés de la vie demandent une juste et vraie solution.

Une foule de tendances se manifestent, mais tellement contradictoires, paradoxales, désordonnées, que jamais l'avenir n'a paru plus incertain. La structure économique semble se concentrer en des unités plus petites, les courants commerciaux tendent à retourner dans leurs canaux d'autrefois, et, d'autre part, la centralisation financière, la puissance des situations établies s'oppose de toutes ses forces aux changements qui la détruiraient. Le gouvernement fédéral fortifié chaque jour son empire administratif et son interventionnisme économique; toujours plus âprement, le Congrès légifère dans l'ancien domaine des Etats, et, les partis se désagrègent faute d'intérêts suffisamment communs dans toutes les régions, les groupes locaux se fortifient, les théories régionalistes font de nouveaux disciples. Les universités se multiplient, et toutes critiquent le système d'éducation dont elles usent; chacune cherche son remède pour échapper à l'impuissance de la spécialisation et à l'insuffisance de synthèse. Les individus s'égarant dans le dédale de leurs préjugés rigides, de leurs libertés étouffantes et de leur romantisme conquérant.

Tout le monde éprouve le malaise de l'incertitude, mais personne ne regarde l'avenir vraiment en face. Lord Bryce disait déjà, il y a quelques années, en parlant de ce pays : « Les penseurs aux vues larges qui faisaient la gloire des dernières années du XVIII^e siècle ont laissé peu de successeurs... Le progrès matériel de l'Amérique a dépassé son progrès dans les arts et les lettres, bien qu'il n'y ait pas eu de diminution dans l'importance totale des forces intellectuelles que la nation possédait. » Tout le problème est posé là : il manque des hommes de pensée. Ce qui suffisait pour dix millions d'habitants est moins qu'en pour cent vingt millions,

et le progrès matériel auquel les facultés les plus brillantes ont exclusivement travaillé, alourdit encore la masse qu'une vie spirituelle doit élever et diriger.

Or, il n'est pas possible de reculer : le déséquilibre entre la matière et l'esprit ne peut pas devenir plus grand; les bras de la balance doivent se redresser maintenant si l'on veut éviter le chaos. Il est vain de fermer les yeux; qu'une situation soit volontairement reconnue ou arbitrairement ignorée elle pose impérieusement des problèmes à résoudre. Les Etats-Unis ont un devoir à remplir dans le monde; leur force a entraîné une accélération irrésistible de la révolution économique et par là-même des difficultés très aiguës à la vie harmonieuse de l'univers; l'intervention de leurs intérêts les a liés aux autres nations; leurs richesses sont à la base de la vie d'autres peuples; tout bouleversement chez eux peut plonger le reste du monde dans d'inextricables difficultés comme les troubles d'un autre pays les blesseraient eux-mêmes dans leurs intérêts les plus chers. Tout cela, ils doivent le savoir, ils doivent prévoir leur attitude et connaître ses effets, ils doivent se connaître eux-mêmes, ils doivent penser.

Dans la laborieuse discipline qui fait seule l'éducation d'un peuple, il est utile de recourir à l'exemple et à l'histoire des autres, de ceux qui ont vécu les mêmes crises et réglé les mêmes questions. L'amitié entre nations comme l'amitié entre hommes n'est scellée que par les affinités spirituelles. Les Etats-Unis d'aujourd'hui éprouvent enfin la curiosité du monde. La guerre les a jetés dans la lutte européenne, mais ils n'ont jamais bien compris tous les facteurs historiques et idéaux qui s'y livraient bataille, et, effrayés de l'audace de leurs représentants, ils se sont retirés bien vite derrière l'océan qui les séparait de cette Europe surprenante, en leur servant de rempart. Une seule chose, les a frappés dans le grand conflit : la situation de la Belgique, pays neutre, solennellement garanti et consciemment violé, fidèle à l'honneur de sa parole. De ce jour, ils ont connu notre pays, et l'ont sincèrement aimé. Il n'est plus maintenant de village si éloigné du Far-West où l'on ne sache ce qu'est la Belgique et ce qu'elle fit pendant la guerre. Mais, cela doit durer et cela ne suffit pas. Les générations se pressent, passent et oublient. Non seulement la situation économique internationale de la Belgique ne lui permet pas de se laisser oublier, mais sa mission morale et spirituelle comme centre de l'Europe occidentale, où trois civilisations voisines rayonnent leurs pensées et leurs mœurs, la prédestine à faire comprendre aux autres continents toutes les leçons du passé de celui-ci. Non seulement sa position géographique au terme de la grande route transatlantique, mais le caractère modéré et réfléchi de sa race, l'absence d'ambition conquérante et le prestige de son histoire la mettent tout de suite à la portée de ce grand peuple enfant, sentimental et positif.

Ainsi, nous devons étendre et développer le rayonnement de notre pensée aux Etats-Unis pour leur bien, pour celui de l'Europe et pour le nôtre. C'est conscient de cette mission, que S. A. le prince Albert de Ligne, ambassadeur de Belgique à Washington a tenu à ne rien négliger pour y porter notre influence spirituelle plus loin et plus haut et nous y procurer une place stable et enracinée dans les âmes. Je ne parlerai pas de la Médaille du prince de Ligne à l'Université de Georgetown pour le meilleur ouvrage d'histoire de Belgique, ni de toutes les autres occasions que son activité a créées et suscitées; je voudrais signaler surtout la Bibliotheca Belgica de New-York.

* * *

Le 16 octobre 1930, parmi les cérémonies célébrées par nos compatriotes en l'honneur du Centenaire, il en était une qui se passait en dehors de la masse, mais dont l'importance ne le cédait à aucune autre. M. Raoul Grenade, conseiller commercial de l'ambassade de Belgique, agissant au nom de l'ambassadeur du Roi, faisait solennellement remise des premiers ouvrages de la Bibliothèque Belgique au Dr James Munn, doyen du Washington Square College, représentant le chancelier de l'Université de New-York.

La Bibliotheca Belgica n'est que le prélude d'un magnifique projet, qu'un Belge émigré à New-York et professeur à cette université depuis de nombreuses années, le Dr G. Bayer, a formé. Il voudrait voir établir au cœur même de la métropole américaine un foyer de culture belge, un grand institut avec bibliothèque, salles de conférences et d'expositions où les manifestations de

notre vie spirituelle seraient pleinement mises en valeur dans toute l'intégrité de notre caractère à nous : nos peintres, nos sculpteurs, nos musiciens, nos écrivains, nos savants, nos poètes, nos philosophes, nos moralistes, les meilleurs d'entre nous pourraient y trouver une tribune et un piédestal d'où leur voix et leur geste atteindraient aisément les fibres les plus sensibles et les plus frémissantes de l'intellectualité américaine. Ce centre belge est encore un rêve; pour l'établir, l'argent fait défaut; mais notre peuple industrieux s'est toujours aidé du temps pour bâtir ses chefs-d'œuvre et le professeur Bayer a commencé par installer la bibliothèque du futur institut. L'occasion lui fut fournie par les doléances des étudiants philologues, qui, lorsqu'ils voulaient faire un travail scientifique sur les écrivains belges, ne parvenaient pas à trouver leurs œuvres complètes dans les innombrables bibliothèques du grand New-York. C'était là une monstrueuse lacune; il était urgent de la combler. Mais, bien que les autorités universitaires en reconnaissent le besoin, aucun budget n'était prévisible. Il fallait quêter; le professeur Bayer s'y dévoua et c'est grâce à lui qu'au jour de son inauguration, la Bibliotheca Belgica alignait sur ses rayons plus de cinq cents volumes. La C. R. B. Educational Foundation avait fait un cadeau magnifique de quatre cents d'entre eux et des dons divers et multiples s'y joignaient dont les plus appréciés étaient venus du président Hoover et du prince Albert de Ligne.

La Bibliotheca Belgica reçoit l'hospitalité du Washington Square College. Lorsque je la visitai, le professeur Bayer me mena contempler les quelques rayons déjà remplis; il y avait là les œuvres de Verhaeren, de Lemonnier, de Maeterlinck, de Rodenbach, du comte Carton de Wiart, du comte Louis de Lichtervelde et bien d'autres; la littérature flamande se groupait autour de Conscience et une place était réservée à la littérature wallonne que les amateurs de langues romanes attendaient impatientement. Dès que le nombre d'ouvrages réunis sera suffisamment important, la Bibliotheca Belgica aura une installation indépendante de celle du Washington Square College. Mais, encore une fois, cette entreprise audacieuse n'a rien pour vivre ni progresser, si les Belges ne l'aident pas; il faut que la générosité de nos compatriotes corresponde à celle de leurs amis New-Yorkais; tout auteur belge devrait tenir à honneur d'envoyer ses ouvrages dans notre salon littéraire d'outre-Atlantique; tous les genres et tous les sujets y seront les bienvenus.

L'occasion nous est offerte de conserver à notre pays le rang élevé qu'il occupe dans l'opinion publique d'un peuple jeune et fort; nous devons prouver que la Belgique a gardé sa vitalité profonde et son énergie indomptable, son caractère et sa souplesse, sa force et sa gloire. Le jour de l'inauguration, M. Grenade, lisant le discours préparé par le prince de Ligne, empêché de quitter Washington, disait : « Il n'est pas de moyen par lequel des nations puissent être placées en plus étroite communion que par l'échange de pensées. La collection d'ouvrages que vous avez donnés à l'Université de Louvain, la Bibliotheca Belgica que vous fondez dans votre propre centre universitaire, les cours que vous avez établis sur le Congo belge, toutes ces entreprises collaborent à former une base solide pour le maintien et le perfectionnement de cette amitié qui existe déjà si heureusement entre nos deux pays ».

Dans cette amitié, il y a un rôle qui n'est pas indigne de nous.

Baron SNOY D'OPPUERS.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

L'architecture et l'art en U. R. S. S.

I

Sous le titre de l'U. R. S. S. en construction, les services de propagande soviétiques répandent en ce moment à travers le monde des fascicules, luxueusement édités, qui doivent mettre en lumière les résultats obtenus par le nouveau régime.

Nous avons sous les yeux celui qui est consacré plus particulièrement à l'architecture. Il rassemble les monuments, qui, de l'aveu des intéressés, doivent être considérés comme les plus représentatifs de l'idéal soviétique.

Avouons-nous notre désillusion? Nous attendions mieux que cela des programmes ambitieux qui nous avaient été présentés.

Un pouvoir central armé comme il n'en est pas d'autre en ce moment, tout-puissant sur la masse et les volontés, faisant table rase du passé et repartant entièrement sur nouveaux frais, c'était une expérience intéressante, et en dehors de toute considération d'ordre politique ou moral, capable de donner de curieux résultats.

D'aucuns, toujours pressés de conclure, et sur la foi de certains projets, d'une conception assez hardie, voyaient déjà en la Russie la Terre promise de l'architecture moderne, et le champ où elle porterait sa victoire.

De fait, l'occasion était assez belle. Si nous n'avons pas d'architecture digne d'être comparée à celle des siècles passés, c'est que nous vivons, avant tout, d'emprunts.

Nos mœurs, nos institutions, le mécanisme entier de notre existence, tant individuelle que sociale, ne se reflètent que peu ou pas dans nos constructions. Ce sont, pour la plupart, faux visages appliqués sur une armature secrète qu'ils n'épousent plus ou fort mal.

Ce mensonge des formes à quoi se refuse avec raison toute véritable architecture, les novateurs russes, plus que tous autres, prétendaient à le répudier. Disposant d'une matière vierge, d'une société dont tous les cadres avaient sauté, et que l'on pouvait pétrir et réorganiser en toute liberté, ils se trouvaient admirablement placés pour agir, en théorie tout au moins.

L'art peut s'accommoder de bien des régimes. Le seul qui lui soit vraiment funeste, c'est la démocratie où nous vivons, démocratie larvaire et basée sur le seul règne des appétits.

Les plus beaux ensembles architecturaux que nous connaissons, nous les devons, sinon à l'élan de toute une société unie dans la foi, à la toute-puissance intelligente d'un tyran ou d'une oligarchie.

De même que Pierre le Grand avait bâti Pétersbourg par la force, et au prix des souffrances de tout un peuple, le communisme pouvait édifier la cité nouvelle, et faire éclater sa loi dans la pierre.

Il pouvait, et l'on a bien cru au début qu'il le ferait, mettre le Pouvoir au service de l'Art, comme il mettait l'Art au service du Pouvoir.

Beaucoup d'artistes russes, ralliés au régime, y voyaient l'occasion d'une libération esthétique, à laquelle ils aspiraient depuis longtemps.

Les premières constructions — ou les premiers projets plutôt conçus à l'intervention de l'autorité soviétique, car beaucoup de ces projets n'ont pas été réalisés — bien que partant de données qui nous restent, et nous resteront, espérons-le, toujours étrangères, étaient des œuvres d'un réel caractère architectural.

Le Palais du Travail à Moscou de A. et V. Vesnine avec son auditoire de huit mille personnes, était certainement de par ses

dimensions, le bel équilibre de ses masses, le dynamisme de ses lignes, et la franchise de sa technique, un exemple et un modèle intéressant de ce que pouvait être ou devenir l'architecture soviétique.

Etant admis que la personnalité de l'individu doit s'effacer au profit de la masse, et que l'entité humaine, selon le concept communiste, n'a d'autre valeur que celle assignée dans sa série à un objet manufacturé, cette usine affectée au service de l'humanité, avait un sens, représentait nettement la conception dont elle était issue, donnait, esthétiquement parlant, sa figure à la doctrine marxiste.

Partant d'elle, l'on pouvait prévoir une construction logique de la cité collectiviste, un agglomérat fabuleux de ruches et d'algues, un complexe immense et monstrueux, inacceptable pour nous, mais devant lequel l'observateur étranger eût ressenti cependant un émoi, recueilli l'impression d'une grandeur réelle, bien qu'inhumaine.

Cet émoi, devant les constructions actuellement érigées, devant cette maison par exemple, construite en face du Kremlin, à l'intention des travailleurs des services publics, et qui est un édifice immense, cet émoi il ne le ressent pas. Il peut être surpris par les dimensions de ce phalanstère, il n'éprouve devant lui, ni cette admiration, ni cette crainte, ni ce respect confus, qu'un véritable monument au sens architectural du mot, eût pu lui inspirer.

L'architecture soviétique, en voie de naître, a fait place, en effet, presque immédiatement à la construction soviétique. Les dirigeants de la république, hypnotisés comme des primaires, par le côté purement technique de leur œuvre, ont cru naïvement qu'il suffisait de s'en remettre sans plus au béton armé, au verre et au fer.

De tout ce travail auquel s'étaient livrés avec fougue et dans une espèce d'exaltation mystique les enthousiastes de la première heure, de cette recherche des fonctions dynamiques de la ligne, de cette étude des problèmes de l'expression, en fonction des volumes et des surfaces, de toute cette théorie des disciplines architecturales, enseignée à la « Faculté fondamentale » de l'école des Beaux-Arts et des Arts appliqués à Moscou, en 1924 et les années suivantes, il ne reste rien ou quasi rien.

En cette année treizième de la révolution, les services de la propagande, désireux de nous séduire, ne peuvent que nous montrer de vagues casernes, de tristes usines, comme il s'en construit en ce moment aux confins de toutes les grandes villes ; des cubes découpés en compartiments uniformes, sans liaison entre eux que fortuite, sans ordonnance, sans dessin préconçu.

De tous les monuments qui nous sont présentés, il n'en est qu'un qui puisse offrir quelque intérêt : le nouveau bureau des postes de Kharkov. Encore est-il manifestement inspiré de constructions similaires faites en Allemagne.

Bien mieux, on nous présente comme une œuvre révolutionnaire l'obélisque de la Liberté édifiée sur la place des Soviets, à Moscou, face à l'Institut de Lénine, et qui s'adonne d'un Génie ailé, que ne désavouerait pas le ciseau des sculpteurs les plus réactionnaires de la vieille Europe.

D'où vient cette faillite? Nous sommes un peu loin pour en discerner tout à fait les causes. Sans doute provient-elle de l'incompatibilité entre un régime qui n'a que faire des individus, et ceux-là pour qui l'individualité est une qualité nécessaire.

Le régime, nous le savons bien, s'en défend et prétend faire la part belle aux artistes.

Comment se fait-il alors, qu'hormis au théâtre, qui forme ici une brillante exception, rien ne soit en Russie soviétique qui ait vraiment qualité d'œuvre d'art, cette qualité qu'en dépit de la nouveauté du dessein, il est toujours facile de reconnaître?

Une telle pauvreté à sa raison d'être, et si nous ne la pouvons

découvrir dans l'ostracisme ou l'indifférence du pouvoir, il la faudra attribuer au découragement des esprits. Si les monuments soviétiques ne parlent pas, c'est que la foi est morte, cette foi qui allait, au dire des manifestes « constructivistes » des années 1924-1925 transporter les montagnes et convertir le monde.

Un fait certain, c'est que les dirigeants de l'U. R. S. S. font appel en ce moment aux constructeurs étrangers. Ce sont des architectes allemands qui sont invités à aménager ou reconstruire les grands centres, à édifier les cités nouvelles.

Ils y apportent vraisemblablement cet esprit de méthode, mais absolument dénué de passion, ce rationalisme froid qui est de mode actuellement outre-Rhin. Ils feront œuvre d'habiles ingénieurs, et dérusifieront la Russie, là où ils seront employés, encore mieux que ne l'ont pu faire les Soviétiques.

Ils ne lui apporteront pas une architecture. Pourquoi la lui apporteraient-ils d'ailleurs ? Le jeu des Soviétiques est trop bien servi par cette uniformisation à laquelle tend, pour son malheur, l'architecture moderne, pour qu'ils ne l'appuient de tout leur pouvoir.

Ces édifices interchangeables que nous voyons s'élever un peu partout et dont le prototype se rencontre aussi bien à Moscou qu'à Francfort, ces édifices uniquement rationnels, ne font que préparer les voies à l'asservissement qui nous menace.

Chaque jour qui passe nous rapproche un peu plus de ce règne du Termite annoncé par Maeterlinck, chaque jour qui passe et où l'on ne fait rien pour se défendre contre son approche.

De même que l'U. R. S. S. multiplie dans toute l'étendue de son territoire, de Tiflis à Samarkande et d'Askhabad à Moscou, le même club d'ouvriers, et des édifices scolaires faits en série, comme il y multipliera le même type de veston et de pantalons, nous verrons bientôt, peut-être, si nous n'y prenons garde, l'Europe et le monde traversés en tous sens par l'avion et les ondes de la T. S. F., présenter un visage partout identique, et nos vies se régler selon un rythme imposé, qui ne nous laissera plus aucune possibilité d'évasion.

Ce jour-là, il ne sera plus nécessaire de recourir à la propagande, car nous serons tout à fait mûrs pour l'asservissement.

MARCEL SCHMITZ.

Libéralisme, socialisme catholicisme

A propos d'une lettre pastorale de S. Em. le Dr Kordac, archevêque de Prague.

S. Em. le Dr Kordac, archevêque de Prague, a publié récemment une lettre pastorale qui a eu un certain retentissement dans la presse mondiale.

Sur ma demande, Mgr Kordac a bien voulu m'envoyer un exemplaire de sa lettre, avec un mot aimable dont je lui suis particulièrement reconnaissant.

Le document est trop long pour être traduit en entier. D'ailleurs sur bien des points l'archevêque de Prague ne fait que rappeler l'enseignement traditionnel de l'Eglise. Cependant sur d'autres, l'auteur met un accent spécial bien adapté aux besoins de notre temps.

L'occasion de cette lettre pastorale est le quarantième anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum* qui tombait le 15 mai 1931.

Disons tout d'abord que la lettre se distingue par une très grande modération de ton. Le style est simple, dénué de cette rhétorique, un peu pompeuse et désuète qu'on regrette parfois de rencontrer dans certaines lettres pastorales.

Après avoir rappelé que la célèbre Encyclique de Léon XIII

préconisait de donner à la question ouvrière, trop longtemps négligée, une solution conforme à la Justice si on voulait éviter une révolution mondiale, l'éminent archevêque entre de plain-pied dans son sujet.

Il rappelle une phrase de l'Encyclique qui reprend sous une forme raisonnable une constatation à laquelle Karl Marx, dans son *Manifeste du parti communiste*, avait malheureusement donné un tour passionné et violemment exagéré.

« Il s'agit du monopole du travail et des effets de commerce devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent un joug presque servile à l'infinité multitude des prolétaires. »

Avec infiniment de raison, Mgr Kordac fait remonter jusqu'au libéralisme (1) la responsabilité de la situation dangereuse dans laquelle se trouve le monde d'aujourd'hui. Et, ici, qu'il me soit permis une réflexion préliminaire. Parce que, pour des raisons très profondes, religieuses et sociales, nous sommes obligés de combattre le socialisme doctrinal, on nous accuse souvent de nous faire les défenseurs du capitalisme et de la société bourgeoise. Que nous ne nous soyons pas toujours exprimés sur ce point d'une façon assez claire, que la chose même ne nous ait pas toujours apparu clairement, c'est fort possible. L'homme échappe difficilement aux influences de son milieu. Mais pour nous, catholiques (religieux), le capitalisme bourgeois est dans ses principes, dans nombre de ses institutions, radicalement opposé au catholicisme. La société bourgeoise s'est constituée, non seulement sans nous, mais contre nous. Pour nous, l'alternative : capitalisme ou socialisme n'existe pas. L'un est le choléra et l'autre la peste. Ce que nous voulons, c'est un ordre social chrétien. Par la même occasion rappelons que le despotisme d'ancien régime était lui aussi profondément païen, malgré la façade religieuse derrière laquelle il s'abritait. Nous n'acceptons pas davantage le faux dilemme : tsarisme ou bolchevisme. Avec Berdiaeff, nous pensons que le tsarisme a été le fourrier de la Révolution russe.

Donc Mgr Kordac remonte jusqu'au *Syllabus*, ce document capital si mal compris, si perfidement interprété lors de sa publication et dont il faut admirer aujourd'hui l'étonnante clairvoyance.

La lettre pastorale rappelle la cinquante-huitième proposition condamnée par le *Syllabus* :

Il ne faut reconnaître d'autres forces que celles qui résident dans la matière et tout système de morale, toute honnêteté doit consister à accumuler et augmenter ses richesses de toute manière et à se livrer aux plaisirs.

Cette proposition n'est qu'un rappel, un résumé d'un passage de l'encyclique *Quanto conficiamur*, auquel elle se réfère expressément :

Nous ne pouvons passer sous silence une autre erreur, un autre mal des plus funestes qui séduit misérablement dans ces temps malheureux, qui trouble les esprits et les cœurs. Nous voulons parler de cet amour-propre, de cette ardeur effrénée et nuisible qui porte un trop grand nombre d'hommes, à n'avoir en vue, à ne chercher que leurs intérêts et leurs avantages, sans avoir le moindre égard pour leur prochain ; nous voulons parler de ce désir insatiable de dominer et d'acquiescer, qui les pousse à amasser avidement et par tous les moyens, au mépris même de toutes les règles de l'honnêteté et de la justice et à entasser sans relâche des trésors. Uniquement préoccupés des choses de la terre, oublieux de Dieu, de la religion et de leur âme, ils mettent misérablement tout leur bonheur à acquiescer de l'or et des richesses.

Le style de cette littérature matérialiste dans l'Europe occidentale de cette époque, poursuit Mgr Kordac, ne valait pas mieux que celui de la littérature bolchevique russe d'aujourd'hui. Les bolchevistes ne font que tirer, avec une cynique conséquence, les conclusions extrêmes qui étaient déjà contenues dans la prétendue « science » bourgeoise.

Le libéralisme qui s'est fait l'ardent propagateur des principes, recule aujourd'hui, effrayé devant les conséquences et commence à démolir cette « science ».

Mais dans son rationalisme orgueilleux, il n'a pas le courage

(1) Il est évident que Mgr Kordac, comme nous-mêmes, nous n'avons en vue, en parlant du libéralisme, que la doctrine libérale sous ses principaux aspects. Il ne s'agit nullement de caractériser un parti politique. Nous savons trop combien il y a souvent de distance entre les doctrines d'un parti et sa conduite politique.

de s'affirmer toute la vérité, et de dire : nous nous sommes trompés et nous avons trompé les autres, en propageant dans les masses les utopies matérialistes. Cela empêche toute réforme radicale, même de notre temps.

Les principes matérialistes ont dans leur application engendré : DANS LE DROIT PUBLIC : l'anarchie ou le despotisme des partis ou l'un et l'autre successivement; DANS LE DROIT INTERNATIONAL : le pur égoïsme, la violation de la foi jurée, et la trahison; DANS LA VIE SOCIALE : la guerre de tous contre tous, la domination du capitalisme jouisseur, l'esclavage et la détresse de la pauvreté.

Ceux qui ont étudié quelque peu l'histoire des idées et des institutions depuis deux siècles, reconnaîtront que dans ces paroles de l'éminent archevêque se trouvent résumées, avec un relief saisissant, l'histoire morale de la civilisation bourgeoise. Le socialisme, d'ailleurs, contient, lui aussi, de grands obstacles à une réforme de la société : il rejette le « mystère d'iniquité »; il refuse de trouver l'origine de la méchanceté de l'homme et sa dégénération dans la chute originelle, et sa rédemption dans le Sauveur Jésus-Christ. C'est pourquoi il cherche et il promet à ses partisans, un « nouveau paradis » dans cette « vallée de larmes ».

C'est bien là, en effet, ce qui fait vraiment le fonds doctrinal quasi religieux du socialisme. Les réformes économiques, même profondes ne sont pas pour effrayer les catholiques. L'organisation économique de la société est une chose que nous pouvons discuter fort paisiblement, en nous appuyant sur les données de la science d'une part; sur l'idée chrétienne que la richesse est subordonnée à l'homme, au bien commun de tous les hommes, surtout des plus pauvres et des plus malheureux d'autre part.

Ce qui nous rebute dans le socialisme, au contraire, ce qui lui permettra peut-être de détruire beaucoup, de faire immensément de mal en Asie, en Afrique, en Europe, c'est cette hérésie que le mal humain est exclusivement social, qu'avec un arrangement politique ou économique, on rendra tous les hommes heureux, bons et fraternels. Utopie terrible dont la science bourgeoise a dessiné les premiers contours, au profit de la ploutocratie au XVIII^e siècle, et dont les socialistes d'aujourd'hui se font, au prétendu profit des opprimés, les ardents propagateurs.

La faillite morale et matérielle d'un tel dessein est certaine, mais après bien des malheurs et des ruines que M. Vandervelde prévoit d'ailleurs avec une déconcertante sérénité.

Continuant son ferme et sobre commentaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*, Mgr Kordac déclare :

Parmi les causes économiques du mal social du monde, l'Encyclique nomme en première ligne « l'Usure » qu'elle appelle « une usure vorace » et qui, déchaînée, corrompt toute la vie économique.

L'usure au sens original du mot, consiste à tirer un intérêt du prêt d'une chose fongible (l'argent). Dans le sens d'un revenu sans travail, il était, au moyen âge, condamné par l'Eglise. Il l'était déjà d'ailleurs dans l'ancien et dans le nouveau Testament et d'une façon particulièrement rigoureuse par les pères de l'Eglise, Chrysostome, Lactance, Ambroise, Augustin Grégoire de Nysse et d'autres.

De notre temps, l'idée de l'usure subsiste, ainsi que sa condamnation. Mais à raison du changement des conditions économiques, c'est presque une opinion commune même chez les théologiens moralistes que le prêteur ayant aujourd'hui beaucoup d'occasions de tirer profit de son argent, l'emprunteur lui doit compensation sous forme d'intérêt. Mais pour que l'intérêt « vorace » ne prenne pas la proportion d'une baleine, qui engloutit toute la vie économique, l'Etat doit fixer une limite supérieure (5 %?) qu'il ne doit pas dépasser. Etant donné que la prolétarianisation des ouvriers se poursuit, que selon les principes de l'Encyclique elle-même, la richesse des nations est le produit du travail, beaucoup de sociologues expliquent que l'intérêt est, dans son essence, « un revenu sans travail » et que comme tel il prend une part du travail d'autrui et est responsable de la pauvreté de celui-ci, puisque les travailleurs doivent d'abord contribuer à équilibrer la dette énorme qui résulte du paiement des intérêts, et ce n'est qu'après cela qu'ils peuvent recevoir à titre de salaires, la part singulièrement rétrécie du produit de leur travail.

Les centaines de mille et les millions que prélèvent les grandes banques et les actionnaires ne constituent pas de la « propriété », mais du « vol ». Par conséquent le système actuel de l'économie financière avec le paiement d'intérêts doit être aboli. Le président américain Lincoln, qui connaissait le système bancaire, disait dans une réunion publique, « que quelques magnats de la haute finance avaient concentré dans leurs mains une telle puissance financière

qu'ils pouvaient contrôler la circulation monétaire, le crédit, et, par eux, toute la vie économique des peuples et réduire ceux-ci à un véritable esclavage sous une forme moderne ». C'est ici le point où il faut au plus tôt enfoncer la sonde pour diagnostiquer le mal.

Les parlements ne sont souvent qu'une façade servant à couvrir la domination despotique des hauts financiers. La presse capitaliste ferme les yeux du peuple confiant et souvent mal informé, de façon qu'il croie aveuglément à une opinion publique falsifiée : même il arrive que l'argent mette le parlementaire en tentation de servir Mammon, plutôt que l'intérêt du peuple.

Dans le même ordre d'idées, les ouvriers sont désavantagés par les cartels et les trusts qui, selon le texte de l'Encyclique, ne sont pas, en eux-mêmes, à rejeter, mais qui étant donné la concentration du capital et la cupidité des capitalistes, donnent naissance à des monopoles variés de production, permettant d'exploiter les travailleurs et d'imposer les prix sur le marché.

Contre le capitalisme financier, contre le socialisme, Mgr Kordac défend la Religion, la famille, la propriété personnelle. Il cite une apostrophe cinglante et combien juste, que Bebel adressait aux libéraux, dans une réunion publique. Ceux-ci lui reprochaient de vouloir conduire les masses au communisme. « Oui, répliquait Bebel, c'est bien là que nous tendons et sur notre chemin nous rencontrons trois obstacles : la famille chrétienne, l'école chrétienne et la propriété privée. Les deux premiers, vous nous avez aidés à les éloigner par vos projets de loi contre le mariage chrétien et contre l'école chrétienne et vous pensez que par reconnaissance pour l'aide que vous nous avez prêtée nous nous arrêterons devant le troisième obstacle, la propriété privée.

« Oh non! ce dernier obstacle nous le renverserons nous-mêmes sans vous et contre vous. »

Le reste de l'Encyclique rappelle les principes catholiques de la vie sociale, de la famille de la propriété.

L'archevêque de Prague souligne notamment que la notion catholique de la propriété diffère de celle du droit romain. Elle n'est pas absolue, mais orientée vers le bien commun, limitée par la nécessité, la justice et la charité.

L'Etat pourrait faire passer les moyens de production de la possession privée à la possession de la communauté du travail, si cette transformation était démontrée nécessaire à la solution satisfaisante de la question sociale. Les instruments de travail seraient ainsi replacés dans leur union organique avec les travailleurs, union que le capitalisme a détruite.

Ces paroles de l'archevêque de Prague paraîtront peut-être un peu rudes à quelques-uns. Venant d'un homme de sa valeur : valeur personnelle et valeur de situation, elles ne peuvent que provoquer de salutaires réflexions.

FERNAND DESCHAMPS.



Tailleur - 1^{er} Ordre

| | | |
|----------|--------------------|------------|
| CHERRIS | DUPAIX | CHAPEAUX |
| CRAVATES | | CANOTS |
| COLS | TÉLÉPHONE 17.14.16 | PARAPLUIES |

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles

Les plus Belles Récoltes
- s'obtiennent par le -
Sulfate d'Ammoniaque
le meilleur Engrais Azoté.



Sulfate d'Ammoniaque
Ordinaire



Sulfate d'Ammoniaque
Riche-Neutre

Le Comptoir Belge des Engrais Azotés
8, RUE DE SUISSE, A BRUXELLES

groupe les principaux
producteurs de sulfate
d'ammoniaque de
Belgique.

Home pour enfants
'T ZONNEKE

(anciennement l'Ermitage)

Avenue Léopold II, OOSTDUINKERKE

Cure idéale: mer et campagne - Confort

Vie familiale - Leçons particulières

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Téléph. Coxyde 55

300.000 foyers belges

ont un poste de T. S. F.

Catholiques,
retenez ce chiffre
et
soutenez

Radio Catholique Belge

23, rue du Marais, BRUXELLES Compte Ch. n° 102

CHEZ  PLON

Général JOHN J. PERSHING
Commandant en chef des forces expéditionnaires américaines

MES SOUVENIRS DE LA GUERRE

I
Traduit par le colonel Ch. Jacob

In-8° carré sur alfa avec 21 gravures hors texte et 3 cartes dans le
■ texte 15 fr.

« CHOSSES VUES »

Le spectacle du monde et de l'homme
Collection publiée sous la direction de Robert de Saint-Jean

— 5 —
ANDRÉ MAUROIS
LYAUTEY

In-16 15 fr.

« Collection » NOBLES VIES — GRANDES ŒUVRES

— 18 —
JOSÉ GERMAIN et ST. FAYE

LE GÉNÉRAL LAPERRINE

« Grand Saharien »

In-8° 1/2 colombier avec 3 gravures hors texte et une carte dans le
■ texte 7.50 fr.

« LA PALATINE »
Collection d'éditions originales

— 15 —
MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

MES CAHIERS

III (Mai 1902-Novembre 1904)

In-8° écu sur alfa, tiré à 2,200 ex. numérotés
Edition ordinaire in-16 25 fr.
16 fr.

CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES



LÉOPOLD

STOUT. BOCK. LIBERATOR. SUPER BOCK.

WHITE STAR

Les reines des bières

Les bières des Rois

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 408,000,000

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) **Coffres-Forts**

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Square Saintelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bally, 79, Ixelles.

CUIVRERIES D. & L. HUYGHEBAERT Frères

Société en nom collectif

6, r. du Ruisseau Malines - Tél. 403

Manufacture Générale d'Articles en cuivre
battu, repoussé, agrafé et embouti.

Matériel et Ustensiles de cuisine
p^r Hôtels, Communautés, Hôpitaux.
Bains-Marie (Modèle déposé)

EXPORTATION

Réparation, étamage et remise à neuf de
n'importe quel appareil ou ustensile en
cuivre. 727



Fabrique de Baguettes

Moulures pour Encadrements
Moulures pour Décoration et Cymaises
Moulures en Chêne Naturel

Moulures Guillochées en Bois de toutes Essences

At. Braun & C^{ie} S.A.

Coupure, 184-186-188, GAND (Belgique)

Maison fondée en 1879

Téléphone 14795

Compte Chèques postaux n^o 361,75

793

PARQUETERIE

François Brausch

3, rue du Bien-Être

BRUXELLES (Scheut) Téléphone 26 72 75

Faites recouvrir vos planchers
par un Parquet Tapis du
système FRANÇOIS BRAUSCH
(Brevet Belge n^o 333074)
en chêne de Hongrie sur triplex
à partir de fr. 80.00
Quatre-vingts francs par m²

GARANTIE ABSOLUE

720